



LE BAROMETRE DES SOLIDARITES
FAMILIALES EN FRANCE
ANNEE 2006

Régis BIGOT
avec la collaboration de David Foucaud

Rapport réalisé à la demande de la Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité
En partenariat avec Notre temps, Seniorscopie.com et Phosphore

COLLECTION DES RAPPORTS N°242

Février 2007

**Département « *Consitions de vie et aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL**

Pour consulter la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : publications@credoc.fr

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Rapport réalisé à la demande de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité en partenariat avec *Notre temps*, *Seniorscopie.com* et *Phosphore*

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Franck Delpal, Catherine Duflos, David Foucaud.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

AVANT-PROPOS	4
NOTE DE SYNTHÈSE	5
CHAPITRE 1. LA FORCE DES LIENS FAMILIAUX.....	11
a) Données de cadrage	11
b) Plus d'une personne sur deux rencontre des membres de sa famille au moins une fois par semaine	11
c) Famille, je vous aime	13
d) Près de huit personnes sur dix disent pouvoir compter sur leur famille en cas de difficultés financières.....	14
e) Soutenir ses parents s'ils devaient devenir dépendants.....	15
f) 86% de la population ont bénéficié de l'aide d'un des membres de leur famille au cours de l'année.....	19
g) Près de neuf personnes sur dix ont aidé l'un des membres de leur famille.....	23
h) N'avoir pas pu aider.....	27
CHAPITRE 2. LES DÉTERMINANTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES SOLIDARITÉS FAMILIALES	28
a) Les femmes sont-elles plus solidaires que les hommes ?.....	28
b) La solidarité familiale au long du cycle de vie	32
c) L'effet du divorce ou de la séparation.....	34
d) Les familles aisées seraient-elles plus solidaires ?.....	36
e) Les liens se délitent-ils dans les grandes agglomérations ?.....	38
f) Loin des yeux, loin du cœur ?	40
g) L'entraide et les liens affinitaires.....	42
h) Don contre don	44
i) « Débiteur » ou « créditeur » ?	47
j) Corrélation entre les différentes formes de solidarités.....	51
ANNEXES.....	53
1. Tableaux complémentaires.....	54
2. A propos de l'enquête	61
a) <i>Caractéristiques techniques</i>	61
b) <i>Test préalable du questionnaire</i>	61
c) <i>Compte-rendu des entretiens téléphoniques</i>	61
d) <i>Le questionnaire</i>	63

Avant-propos

Ce rapport présente les résultats de la première vague du « *Baromètre des solidarités familiales en France* », enquête réalisée par le CREDOC à la demande de La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité, en partenariat avec *Notre temps*, *Seniorscopie.com* et *Phosphore*.

L'étude a été menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Réalisée par téléphone, cette enquête doit constituer le premier point d'observation d'un baromètre annuel visant à mieux connaître les manières dont s'expriment aujourd'hui les solidarités familiales. Elle a été réalisée au cours du mois d'octobre 2006 auprès de 1023 personnes représentatives de la population résidente âgée de 18 ans et plus. Pour plus de détail sur les conditions de réalisation de l'enquête (quotas, suivi des entretiens téléphoniques, tests voir, en annexe, le paragraphe 2. *A propos de l'enquête*, p. 61).

Toutes les dimensions des liens familiaux ne pouvaient pas être abordées dans cette première enquête (les prochaines vagues permettront d'approfondir tel ou tel aspect). Cette année, le « *Baromètre des solidarités familiales* » se concentre sur ce que nos concitoyens ont fait pour leurs proches au cours des douze derniers mois, sur les aides qu'ils ont eux-mêmes reçues, sur ce qu'ils seraient prêts à faire pour leurs parents si ces derniers devaient un jour se trouver en situation de dépendance, et sur les soutiens potentiels sur lesquels ils pensent pouvoir compter en cas de difficultés financières.

Il est important de préciser que le champ de l'enquête est circonscrit aux liens entre la personne interrogée et les membres de sa famille élargie, *en dehors* des personnes qui habitent avec elle. Les solidarités au sein du ménage – entre membres d'un même foyer – sont donc volontairement exclues. Autre élément important : la famille élargie comprend les parents, les frères et sœurs, les enfants, les grands-parents, les petits-enfants, les cousins, la belle-famille, les oncles et tantes.

Note de synthèse

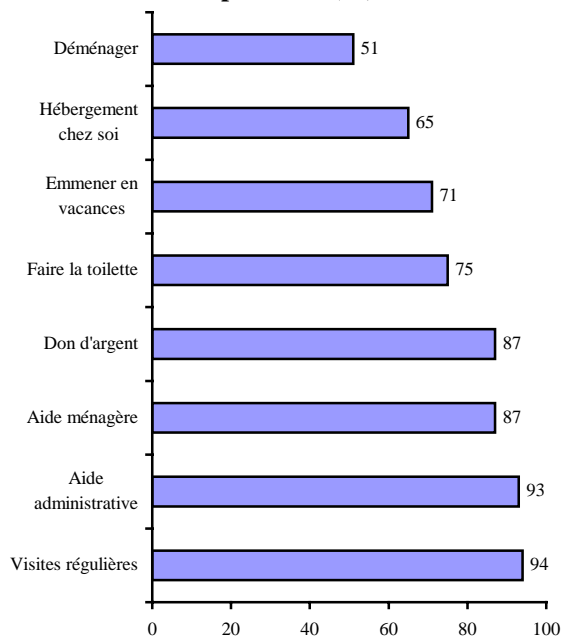
L'idée que, dans les sociétés industrialisées, les solidarités familiales se délitent inexorablement est assez répandue. Plusieurs images fortes sont mobilisées pour étayer cette thèse : aujourd'hui, la force des liens dans les familles ne serait rien par rapport à celle qui prévalait au début du siècle dernier, lorsque plusieurs générations vivaient sous le même toit ; de nombreuses cultures des pays de l'hémisphère Sud feraient montre d'une plus grande solidarité que les pays du Nord, qui seraient rongés par l'individualisme. Autre exemple : après la canicule de 2003 — qui a provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes en France —, le manque de solidarité des citoyens français, notamment à l'égard des personnes âgées, a été montré du doigt. A tel point qu'une « journée de solidarité » a été instituée l'année suivante, afin de financer des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

Qu'en est-il réellement ? Les solidarités familiales déclinent-elles effectivement d'année en année, minées par la montée de l'individualisme en France ? Et, au fond, quel est l'état des relations d'entraide au sein de la famille ? Seraient-elles à ce point défailtantes ? Telles sont les questions auxquelles la première vague du « Baromètre des solidarités familiales en France » apporte quelques éléments de réponse.

Les Français se disent prêts à prendre soin de leurs parents si ces derniers devenaient dépendants

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 65% de nos concitoyens déclarent que, si leur père ou leur mère devaient un jour perdre leur autonomie à cause de leur grand âge, ils seraient prêts à les héberger chez eux ; 51% pourraient même déménager, 71% les emmèneraient avec eux en vacances, 75% seraient prêts à leur prodiguer des soins tels que la toilette, 87% leur donneraient de l'argent si nécessaire, 87% feraient leur ménage, leurs courses, la cuisine, 94% leur rendraient visite régulièrement et 99% prendraient de leurs nouvelles régulièrement. C'est dire la disponibilité affichée des Français pour leurs parents.

Ce que les Français se disent prêts à faire pour leurs parents si ces derniers devenaient dépendants (%)



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

Certes, il s'agit de déclarations d'intentions, mais pas seulement car une partie des personnes concernées ont déjà l'habitude de soutenir des membres de leur famille en situation de dépendance : au cours des douze derniers mois, 20% de la population — soit près de 9 millions de personnes — ont accompagné une personne dépendante dans ses sorties (cinéma, promenade, spectacle...), 11% lui ont apporté des soins tels que la toilette ou une aide pour manger, 5% l'ont emmenée en vacances. Ces chiffres peuvent sembler modestes, en comparaison des pourcentages précédents. Ils portent cependant sur des populations supérieures en nombre à l'estimation que l'on peut faire des populations âgées dépendantes aujourd'hui en France (environ 800 000).

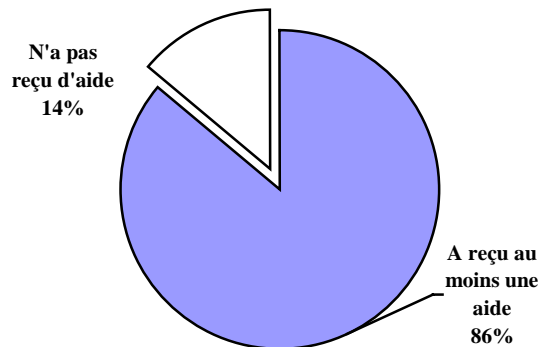
Bien entendu, cela ne signifie pas que toutes les personnes en situation de dépendance bénéficient d'un soutien constant et chaleureux de la part de leur famille. Mais il est inexact de dire que les Français ne se soucient pas de leurs aînés. D'ailleurs, une enquête du CREDOC réalisée pour la CNAF en début d'année 2006 montrait que la prise en charge des personnes âgées dépendantes est aujourd'hui une des principales préoccupations sociales de nos concitoyens, après les problèmes de pauvreté et d'exclusion, certes, mais avant l'équilibre de la Sécurité sociale, la prise en charge des grands malades, l'indemnisation du chômage ou la garde des jeunes enfants.

86% de la population ont bénéficié d'une aide de leur famille au cours de l'année

Les solidarités familiales sont-elles aujourd'hui si mal en point que certains le prétendent ? On

peut en douter lorsqu'on observe que près de neuf personnes sur dix ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille (ne sont comptabilisées que les aides de proches ne vivant pas dans le même logement).

Proportion d'individus ayant été aidés par leur famille au cours des 12 derniers mois



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

Plus précisément, 61% ont été soutenus moralement par téléphone, 60% ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37% ont été aidés pour du bricolage, 24% pour une garde d'enfant, 14% pour des tâches ménagères, 14% pour des démarches administratives ; 13% ont reçu de l'argent, 12% ont bénéficié d'un prêt, 15% ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5% ont perçu un héritage par anticipation.

Inversement, près de neuf personnes sur dix ont aidé leurs proches

Réciproquement, 86% de nos concitoyens déclarent avoir apporté une aide à l'un des membres de leur famille au cours des douze derniers mois. La similitude est étonnante : la proportion de personnes ayant reçu une aide est

exactement la même que la proportion d'individus ayant soutenu leurs proches.

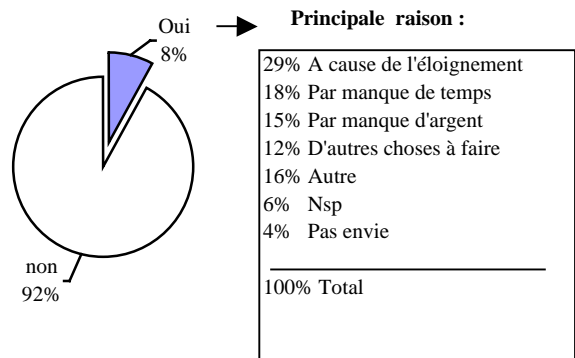
D'ailleurs, la symétrie ne s'arrête pas là, car la hiérarchie des aides données est quasiment la même que la hiérarchie des aides reçues : le soutien moral arrive en tête (65% ont appelé leurs proches au téléphone dans l'année ; 64% ont été présents en cas de coup dur ; 14% ont envoyé des mots de réconfort par Internet), suivi par les services rendus (bricolage : 37% ; garde d'enfant : 28% ; aide ménagère : 31% ; aide administrative : 22%), l'aide financière (25% ont aidé pour des achats, 13% ont donné de l'argent, 12% ont prêté de l'argent, 3% ont transmis leur patrimoine par anticipation) et l'hébergement à domicile ou le prêt d'un logement (9%).

La réciprocité des aides n'est pas parfaite — on ne rend pas forcément le même service à la personne qui nous a aidé —, mais la corrélation ne fait aucun doute : lorsqu'on a apporté son aide à l'un des membres de sa famille, on a 6

fois plus de chances d'être à son tour aidé que lorsqu'on n'a rien fait.

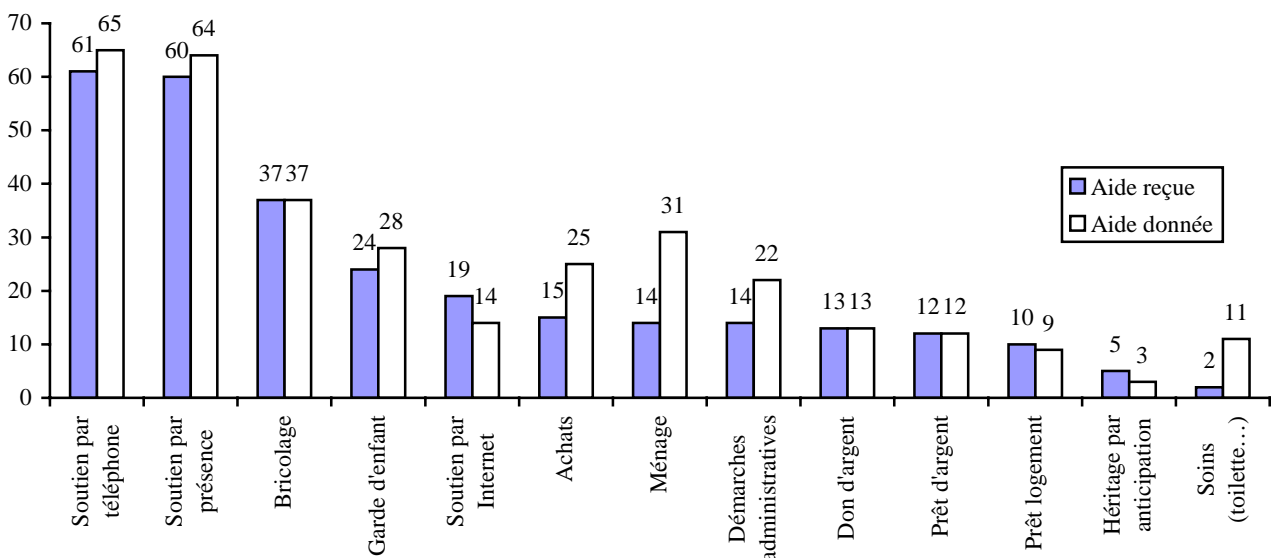
Il est également important de souligner que rares sont les personnes qui n'ont pas pu aider un membre de leur famille qui les avait sollicités au cours des douze derniers mois : seuls 8% de nos concitoyens sont dans ce cas, et la plupart du temps, c'était à cause de l'éloignement ; sur les 8% qui n'ont pas pu aider, une fraction infime (4%) déclare que c'est parce qu'elle « n'en avait pas envie ».

Vous est-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de n'avoir pas pu venir en aide à l'un des membres de votre famille qui vous avait sollicité ?



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

La symétrie entre les aides données et les aides reçues

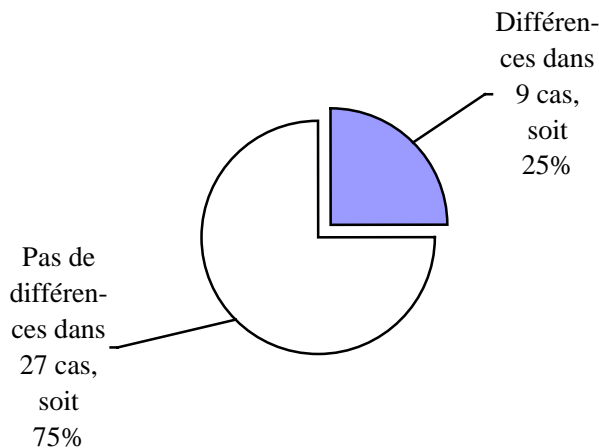


Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Les hommes aussi solidaires que les femmes

Bien entendu, la force des liens familiaux diffère selon la situation de chacun, sa disponibilité, ses revenus, etc. Mais il est intéressant de remarquer que les hommes, dans 75% des cas, se montrent aussi impliqués dans les relations d'entraide que les femmes. Sur les 36 attitudes et comportements analysés dans notre enquête, le genre ne se révèle une variable discriminante que 9 fois.

Nombre de cas dans lesquels les différences entre les hommes et les femmes sont significatives



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

Par exemple, les hommes aident plus souvent leurs proches pour du bricolage, alors que les femmes sont plus présentes dans le soutien moral (au téléphone notamment) ; ces dernières sont elles-mêmes plus souvent aidées que les hommes par la présence de leur famille ou lors de vacances passées ensemble. Mais, à l'inverse, les hommes seraient davantage prêts à se mobiliser si leur père ou leur mère devait un jour se trouver en situation de dépendance.

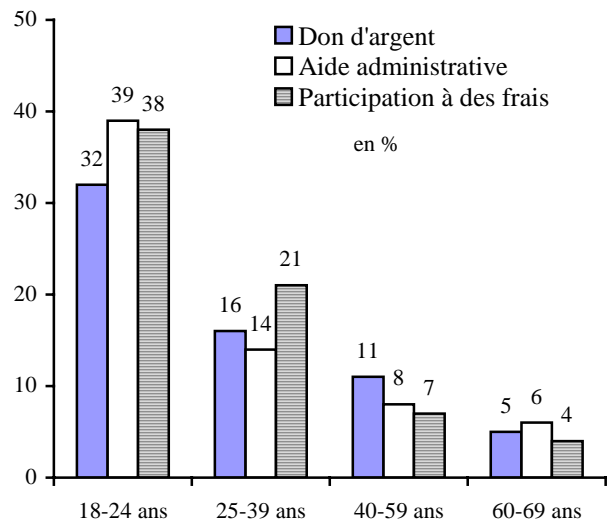
Il reste que, le plus souvent, c'est la parité qui prévaut : les écarts selon le genre ne sont pas

significatifs dans les aides financières (prêts d'argent, don d'argent, participation à des achats) et dans la plupart des échanges de services.

Les jeunes sont particulièrement soutenus par leur famille

Les 18-24 ans et, dans une moindre mesure, les 25-40 ans, semblent très investis dans les relations familiales : ils reçoivent beaucoup de leurs proches, et donnent également, même si, dans l'ensemble, ils sont plus « débiteurs ». En particulier, leur famille est souvent pourvoyeuse d'aides financières sous forme de dons (32% des 18-24 ans ont reçu de l'argent au cours des douze derniers mois, contre 5% des sexagénaires), de prêts (24%, contre 3%) ou de participations à des frais divers (38%, contre 4%).

Les aides reçues varient en fonction de l'âge



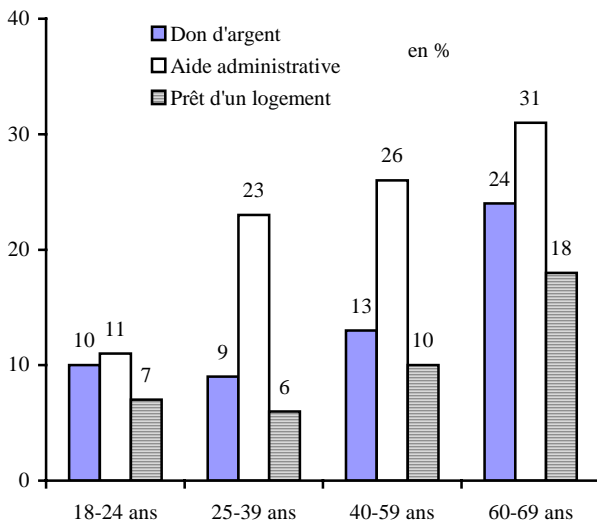
Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

Les jeunes sont également soutenus dans leurs démarches bancaires, administratives ou fiscales, ou lorsqu'il s'agit de trouver un logement. En retour, ils se montrent disponibles

pour les tâches ménagères (38% aident leur famille pour les courses) et lorsqu'il s'agit de soutien moral (soit par leur présence, par téléphone ou même par Internet).

Les sexagénaires, quant à eux, n'hésitent pas à donner de l'argent à leurs proches quand c'est nécessaire (24% des sexagénaires l'ont fait au cours des douze derniers mois, contre 13% des 40-60 ans), et ils sont également plus fréquemment pourvoyeurs d'un logement ou conseillers dans les démarches administratives.

Les aides données varient également en fonction de l'âge



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

Avoir les moyens d'aider ses proches

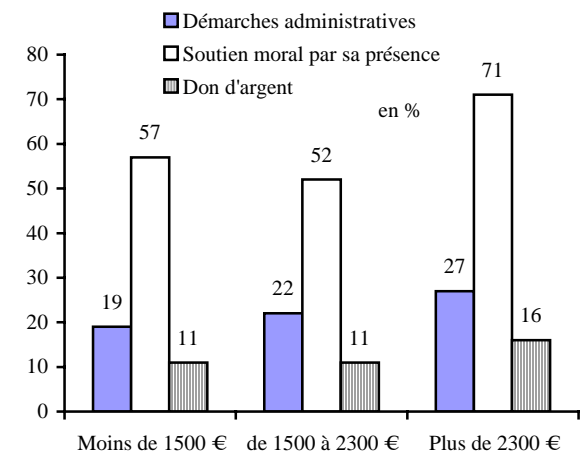
On se pose souvent la question de la substituabilité des solidarités familiales avec les solidarités publiques ; lors de la canicule de 2003, par exemple, cette question est revenue à l'ordre du jour ; de même, lorsque le RMI a été instauré, certains se sont demandés si ce « filet de sécurité » proposé par l'Etat pour les plus démunis n'allait pas se traduire par un affaiblissement des liens familiaux. Plusieurs

travaux ont montré que ces solidarités étaient rarement exclusives les unes des autres, mais qu'elles étaient plutôt complémentaires (dans le cadre de l'aide aux étudiants, par exemple, ou dans le cas du RMI).

D'ailleurs, il est important de rappeler que tout le monde ne dispose pas des mêmes ressources pour venir en aide à sa famille. Notre enquête montre que les personnes bénéficiant de revenus plus importants qu'en moyenne sont, par ailleurs, celles qui semblent les plus sollicitées dans les relations d'entraide.

Au cours des douze derniers mois, celles-ci se sont en effet montrées plus présentes pour leurs proches : 71% ont apporté un soutien moral à des membres de leur famille par leur présence (contre 57% parmi les titulaires de revenus inférieurs à 1 500 €) ; 21% ont envoyé des mots de réconfort par Internet (contre 8%) ; 16% ont effectué un don d'argent (contre 11%) ; ces personnes ont également plus souvent aidé pour du bricolage, une participation à des frais divers, etc.

Les personnes aisées aident plus souvent (aides données)



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales », 2006

D'une manière générale, les gens aisés donnent plus souvent qu'ils ne reçoivent. Cette remarque vaut aussi bien pour les flux financiers que pour le soutien moral ou l'échange de services

L'impact du divorce ou de la séparation

L'enquête portant principalement sur les relations de solidarités avec les membres de la famille qui ne vivent pas sous le même toit, il nous a semblé intéressant d'observer les liens entretenus par les personnes vivant seules qui, soit ont divorcé, soit se sont séparées. Or, il semble que, dans de nombreux cas, l'épreuve de la séparation soit l'occasion de raviver les liens avec sa famille, comme si la coupure de la relation conjugale avait incité à se tourner vers ses proches. Ainsi, 76% des personnes séparées ou divorcées ont reçu de leur famille, au cours des douze derniers mois, un soutien moral par téléphone (contre 56% des personnes vivant en couple) ; 21% ont bénéficié de l'aide d'un des membres de leur famille pour effectuer des démarches bancaires, administratives ou fiscales (contre 8%) ; 14% ont bénéficié d'un prêt (contre 11%) et 43% ont été accueillies en vacances par leur famille (contre 28%). En retour, les personnes séparées ou divorcées ont, plus souvent que celles vivant en couple, soutenu moralement un de leurs proches par téléphone et elles ont plus souvent été présentes en cas de coup dur d'un membre de leur famille.

Les liens familiaux sont plus forts que l'éloignement géographique

Enfin, une des conclusions fortes de l'enquête porte sur le fait que les solidarités familiales semblent résister à l'éloignement des membres de la famille. Certes, les personnes qui fréquentent régulièrement leur famille — notamment parce qu'elles habitent à proximité — sont plus investies dans les relations d'entraide : dans ce cas, on peut plus facilement s'échanger des services (garde d'enfants, travaux de bricolage, aide ménagère, etc.).

Mais, lorsqu'on cherche à déterminer ce qui joue le plus sur l'intensité des solidarités familiales, on note que ce n'est pas la fréquence avec laquelle on rencontre ses proches, mais plutôt le *sentiment* de proximité. On peut se sentir « très proche » sans se voir souvent. La qualité des liens entretenus avec chacun détermine la force de l'attachement, plutôt que la fréquence avec laquelle on se rencontre physiquement. Ne pas voir régulièrement des membres de sa famille ne signifie donc pas que l'on s'en désintéresse. L'éloignement est, dans de nombreux cas, imposé par les contraintes professionnelles et, malgré la distance, on reste disponible pour ses proches en cas de besoin.

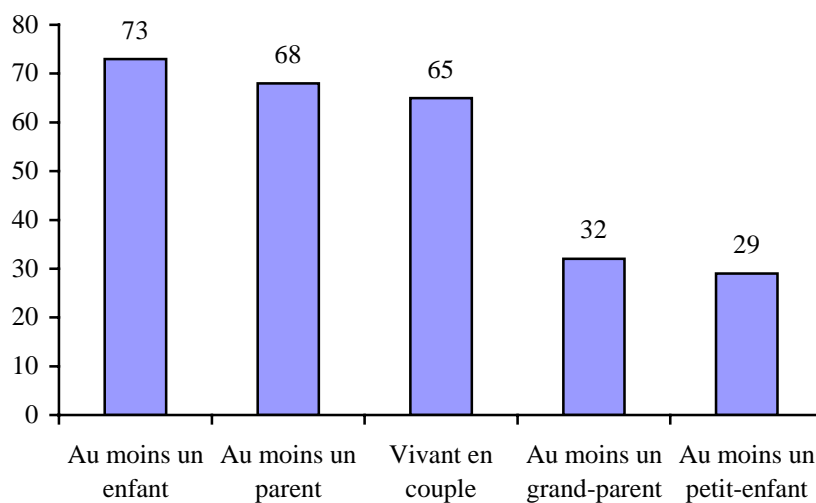
Comme si l'adage « loin des yeux, loin du cœur » n'était pas approprié lorsqu'il s'agit de sa famille.

Chapitre 1. La force des liens familiaux

a) Données de cadrage

Avant d'aborder directement la question des solidarités familiales, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler rapidement quelques informations sur la situation familiale des Français : deux personnes sur trois ont encore au moins un de leurs parents en vie, mais seuls 32% ont encore un grand-parent (Graphique 1) ; les trois quarts ont au moins un enfant, mais 29% « seulement » ont des petits-enfants ; enfin, 65% vivent en couple (mariés ou en concubinage). Au total, seuls 3% de la population n'a aucun membre de sa famille encore vivant. Il s'agit de personnes âgées le plus souvent.

Graphique 1 – Proportion (%) d'individus ayant encore au moins un des membres suivants de leur famille en vie



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

b) Plus d'une personne sur deux rencontre des membres de sa famille au moins une fois par semaine

Plus d'une personne sur deux rencontre des membres de sa famille au moins une fois par semaine (56% exactement¹, Graphique 2).

¹ Il s'agit bien entendu des rencontres entre personnes qui n'habitent pas ensemble.

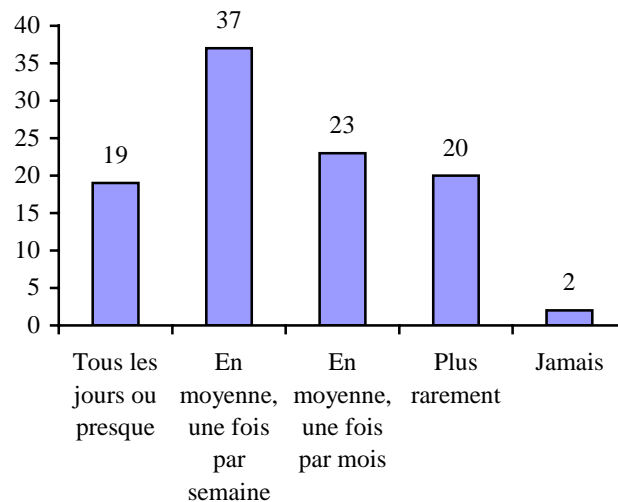
Les 70 ans et plus (61% d'entre eux, cf. Tableau 15, p. 55), les non-diplômés (65%), les employés (63%), les ouvriers (65%), les personnes disposant de moins de 900 € mensuels dans leur foyer (61%) et les ruraux (62%) semblent entretenir des relations familiales plus régulières ; les diplômés du supérieur (45%), les cadres (31%), les individus aisés (44%) et les Franciliens (43%) sont moins nombreux à voir leur famille au moins une fois par semaine.

Il faut dire que les diplômés sont souvent amenés à quitter leur ville natale pour suivre des études et obtenir un emploi en adéquation avec leur qualification, généralement dans une grande ville (notamment en Région parisienne). L'éloignement géographique avec leur famille explique en grande partie le fait que les rencontres avec leurs proches soient moins fréquentes.

De nombreux travaux illustrent cette réalité : par exemple, l'enquête « *Proches et Parents* », réalisée par l'INED en 1990, montrait que la probabilité d'habiter dans le même département que son père est de 64% pour les ruraux, et de 24% pour les Parisiens ; corrélativement, 20% des cadres habitent dans le même commune que leur père, contre 49% des non-cadres (Bonvalet *et al.* 1999).

Graphique 2 – En dehors de ceux qui habitent avec vous, fréquentez-vous des membres de votre famille*...

(en %)



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006
* l'enquêteur précisait également les informations suivantes : « Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousin, belle-famille, oncles et tantes, etc. »

c) Famille, je vous aime

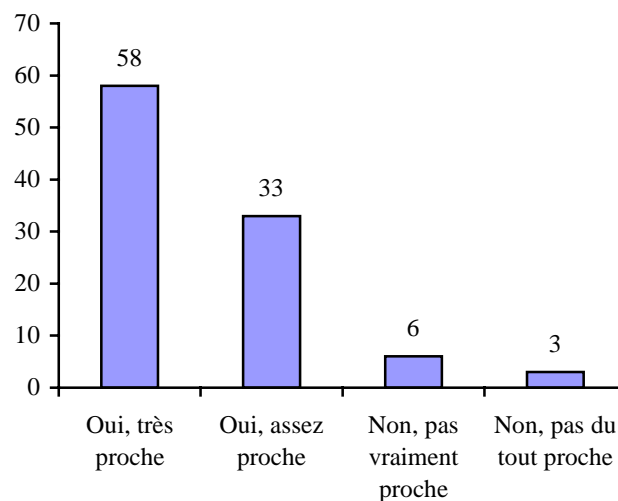
91% de la population déclarent se sentir proches de leur famille (rappelons que l'on parle des personnes qui n'habitent pas ensemble). Ce chiffre très élevé est un premier indicateur de la force des liens familiaux, même s'il convient d'apporter des nuances.

58% des enquêtés disent être « *très* » proches, et 33% déclarent être seulement « *assez* » proche. La distinction a son importance. En écoutant certains entretiens téléphoniques, nous avons noté parfois quelques hésitations parmi les enquêtés, notamment une personne embarrassée qui disait : « *Euh... eh bien, on va dire assez proche, ce n'est pas l'amour fou, si vous voyez ce que je veux dire...* ». Indirectement, cette personne signalait un malaise avec certains membres de sa famille, nous n'avons pas pu en savoir davantage, ce n'était pas l'objet de l'enquête, mais elle n'a pas osé dire qu'elle n'était « *pas vraiment proche* ».

Parler de sa famille n'est pas une chose qui va de soi, et la crainte d'être jugé — même lorsque l'enquête est anonyme et réalisée par téléphone — est très présente (à ce sujet, voir en annexe le paragraphe 2. *A propos de l'enquête*, p. 61).

**Graphique 3 – Vous sentez-vous proche de votre famille*
(en dehors des personnes qui habitent avec vous) ?**

(en %)



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006
* l'enquêteur précisait également les informations suivantes : « Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousin, belle-famille, oncles et tantes, etc. »

La ventilation socio-démographique des réponses est très intéressante (*cf.* Tableau 16, p. 56) : les cadres (63%), les diplômés du supérieur (63%), les titulaires des revenus les plus élevés (64%) et les Franciliens (64%) sont parmi ceux qui se disent les plus proches de leur famille. Or, nous avons remarqué juste auparavant que ces groupes sont ceux qui fréquentent le moins souvent leur famille. Cette situation est tout à fait paradoxale, car, en moyenne et « toutes choses égales par ailleurs », la probabilité de se sentir « très » proche de sa famille est 2,6 fois plus forte lorsqu'on fréquente sa famille au moins une fois par semaine².

Les classes sociales supérieures ont-elles tendance à « sur-déclarer » leur attachement à leur famille ? Le « sentiment de proximité » n'a-t-il pas le même sens pour tout le monde ? L'éloignement conduit-il à accorder une valeur plus importante aux liens familiaux ? La suite du rapport apportera des éléments de réponse : nous verrons notamment que ces groupes sont, en moyenne, plus investis que les autres dans les relations d'entraide.

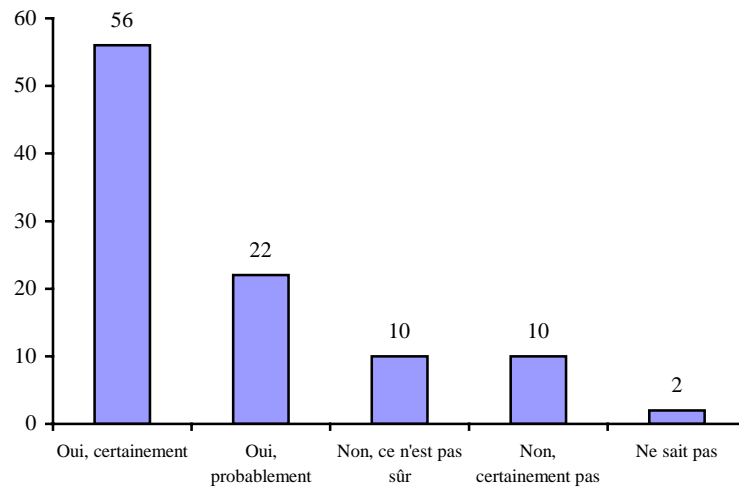
d) Près de huit personnes sur dix disent pouvoir compter sur leur famille en cas de difficultés financières

Une manière de mesurer la force des liens qui unissent les familles consiste à évaluer l'aide mobilisable parmi les proches. Nous avons donc demandé aux personnes interrogées de nous dire si elles pensaient pouvoir compter sur le soutien des membres de leur famille en cas de difficultés financières. Nous avons délibérément choisi l'angle financier, car cette dimension cristallise parfois de fortes tensions familiales. Le résultat est étonnant par son ampleur : 78% de nos concitoyens disent pouvoir compter sur l'aide de leurs proches. La proportion de personnes qui sont « certains » de trouver une aide est même très élevée : 56%.

² Ce chiffre résulte d'une analyse par régression logistique, neutralisant les effets d'âge, de profession, de revenu, de diplôme et de lieu de résidence : à situation égale, quelqu'un qui fréquente des membres de sa famille au moins une fois par semaine a 2,6 fois plus de chances de déclarer être « très » proche de sa famille.

Graphique 4 – En cas de difficultés financières, pensez-vous que vous pourriez compter sur l'aide de certains membres de votre famille* (en dehors des personnes qui habitent avec vous) ?

(en %)



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

* L'enquêteur précisait également les informations suivantes : « Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousin, belle-famille, oncles et tantes, etc. »

Deux groupes semblent particulièrement soutenus : les jeunes et les membres des classes sociales supérieures (Tableau 17, p. 57) :

- En effet, 67% des cadres supérieurs, 65% des diplômés du supérieur et 62% des titulaires de revenus supérieurs à 3 100 € mensuels disent pouvoir « *très certainement* » compter sur l'aide financière de leur famille en cas de besoin ; « seuls » 51% des personnes percevant moins de 900 € sont dans ce cas, alors que ces personnes sont, en probabilité, les plus vulnérables d'un point de vue financier.
- Les trois quarts des étudiants sont également « *certaines* » de pouvoir être aidés. En fait, l'aide potentielle décroît très rapidement selon l'âge : 70% des 18-25 ans savent qu'ils pourront se tourner vers un membre de leur famille, contre 52% des 40-60 ans et 39% des sexagénaires.

Le soutien financier, plus fort dans les familles aisées, semble plutôt intergénérationnel.

e) Soutenir ses parents s'ils devaient devenir dépendants

Environ 800 000 personnes sont aujourd'hui dépendantes en France. Avec le vieillissement de la population (les projections de l'INSEE anticipent que, d'ici 2040, la France comptera environ

2,5 fois plus de personnes de plus de 75 ans), les démographes prévoient que, dans moins de 35 ans, le nombre de personnes en situation de dépendance sera de 1,2 million. Or, une enquête du CREDOC, réalisée pour la CNAF³, montre que les Français tendent à considérer de plus en plus souvent que c'est à l'Etat, principalement, de prendre en charge les personnes qui ne peuvent plus vivre de manière autonome. En 1995, 31% de la population estimaient ainsi que c'était aux enfants de s'en occuper prioritairement ; aujourd'hui, 24% désignent plutôt l'Etat (+ 8 points en 11 ans), les enfants ne recueillant plus que 20% des suffrages (-11 points dans l'intervalle).

Doit-on pour autant en conclure que les Français ne sont pas prêts à soutenir leurs aînés ? Le « *Baromètre des solidarités familiales en France* » apporte plusieurs informations qui contredisent cette hypothèse.

Lorsqu'on demande directement aux Français ce qu'ils seraient prêts à faire pour leur père ou leur mère si l'un d'entre eux devenait un jour dépendant, 51% disent qu'ils pourraient déménager et se rapprocher géographiquement ; 65% seraient prêts à l'héberger à leur domicile ou aller habiter chez lui ou chez elle ; 75% seraient disposés à faire sa toilette ou lui donner à manger ; 71% accepteraient de l'emmener avec eux en vacances et 91% l'accompagneraient dans ses sorties ; 87% l'aideraient dans ses tâches ménagères, 87-90% lui prêteraient, lui donneraient de l'argent, ou participeraient à ses frais ; enfin, 94% lui rendraient visite régulièrement et 99% prendraient de ses nouvelles régulièrement. Les résultats parlent d'eux-mêmes : les Français affichent, vis-à-vis de leurs parents, une solidarité sans faille.

³ Patricia Croutte, sous la direction de Georges Hatchuel, « Regards de l'opinion sur la politique de la petite enfance et sur les solidarités intergénérationnelles », Rapport du CREDOC réalisé pour la CNAF, avril 2006.

Graphique 5 – Proportion d’individus qui, si leur père ou leur mère devait un jour se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, seraient prêts à ...

(en %)

- Champ : personnes dont les parents sont encore vivants -



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Mais comment expliquer le paradoxe avec l'enquête précédente ? Premièrement, dans l'enquête réalisée pour la CNAF, nous demandions aux Français d'émettre un avis *général* sur la prise en charge des personnes dépendantes. La formulation de la question introduisait une certaine distance entre la personne interrogée et le problème de la dépendance. Dans le « *Baromètre sur les solidarités familiales* », cette distance est abolie : il ne s'agit plus du problème de la dépendance en France, on parle de ses propres parents. L'attitude change radicalement : pour ses parents, on se déclare prêt à faire beaucoup de choses. L'autre élément d'explication tient à la difficulté de déclarer froidement que l'on n'est pas prêt à prendre soin de ses parents. Même s'il s'agit d'une enquête anonyme, les personnes interrogées ne répondent pas complètement « librement », comme elles le feraient par exemple lors d'un vote à bulletin secret. Une relation s'est établie entre l'enquêteur et l'enquêté et la teneur des réponses que l'on donne n'est pas

anodine sur ce sujet très normatif. Enfin, dire que l'on serait prêt à faire telle ou telle chose n'est parfois pas très engageant. Reste à savoir si ces déclarations seront suivies par des actes effectifs...

Quoi qu'il en soit, les résultats étant à ce point unanimes, il est assez malaisé d'analyser les spécificités catégorielles des réponses. Néanmoins, le Tableau 18 (p. 58) met en évidence quelques tendances :

- Tout d'abord, les 18-24 ans et les étudiants se déclarent plus souvent prêts à aider leurs parents qu'en moyenne. Il faut dire qu'une grande partie d'entre eux vit encore avec leurs parents⁴ et les liens s'en trouvent renforcés. Plus on avance en âge, plus la solidarité avec ses parents semble décliner ; elle reste toujours très forte, mais semble plus modérée. Par exemple, 93% des 18-24 ans seraient prêts à donner de l'argent à leur père ou leur mère si l'un d'entre eux devait perdre son autonomie, contre 72% des sexagénaires⁵.
- Les personnes qui restent au foyer semblent, à l'inverse, moins disponibles pour leurs parents. Elles ont déjà la charge de l'éducation de leurs enfants et de nombreuses tâches domestiques ; on peut comprendre qu'elles se sentent moins souvent prêtes à soutenir, en plus, une personne qui n'est pas autonome.
- L'aide pour les tâches ménagères est plus souvent citée par les employés, les ouvriers, les non-diplômés et les étudiants ;
- Les dons ou les prêts d'argent, la participation financière à certaines dépenses et la disposition à partir en vacances avec ses parents dépendants sont plus souvent évoqués dans les classes supérieures ;
- Les ouvriers seraient, quant à eux, plus disposés à héberger leur parent chez eux, ou à déménager pour se rapprocher géographiquement. Les Franciliens se montrent également plus souvent prêts à déménager. Rappelons qu'une part importante des Parisiens sont, en fait, originaires de province.

⁴ A 18 ans, la proportion d'individus vivant encore chez leurs parents est d'environ 80% ; à 24 ans, elle est encore de 40% (Source : enquête logement Insee).

⁵ Rappelons que la question n'a été posée qu'aux personnes dont les parents sont toujours en vie.

f) 86% de la population ont bénéficié de l'aide d'un des membres de leur famille au cours de l'année

Le chiffre surprend par son ampleur : 86% de nos concitoyens ont bénéficié de l'aide d'au moins un des membres de leur famille au cours des douze derniers mois. **La première forme de soutien est le réconfort moral** : 61% ont été appelés au téléphone et 60% ont reçu la visite d'un proche (19% ont reçu un soutien moral par Internet : *e-mail, chat...*).

La deuxième forme d'entraide la plus fréquente est **l'échange de services** : 37% des Français ont reçu de l'aide de leur famille pour des travaux d'aménagement du logement, du bricolage, du jardinage ; 44% ont pu faire garder leur(s) enfant(s), 14% ont bénéficié d'une aide pour le ménage, les courses, la cuisine, le linge ; 14% ont été aidés dans leurs démarches administratives, etc.

Tableau 1 - Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille*, en dehors de ceux qui habitent avec vous, vous a-t-il aidé par...

(en %)

	Oui	Non	Total
Un soutien moral par des appels téléphoniques	61	39	100
Un soutien moral par sa présence.....	60	40	100
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage.....	37	63	100
Des vacances passées ensemble	30	70	100
Une garde d'enfant**	24	69	100
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, chat...)	19	81	100
Des achats (meuble, véhicule...).....	15	85	100
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage).....	14	86	100
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	14	86	100
Un don d'argent.....	13	87	100
Un prêt d'argent.....	12	88	100
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile.....	10	90	100
Une transmission d'héritage par anticipation	5	95	100
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	2	98	100
A reçu au moins une aide de la liste ci-dessus.....	86	14	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

* l'enquêteur précisait également les informations suivantes : « Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousin, belle-famille, oncles et tantes, etc. »

** Rapporté aux personnes de moins de 60 ans ayant des enfants, la proportion passe à 44%.

Au troisième rang, on trouve les **vacances passées ensemble** (30% de la population). Il convient d'interpréter ce chiffre avec précaution. Lorsque nous avons écouté les entretiens téléphoniques, nous avons constaté qu'un certain nombre de personnes ont répondu positivement à cette

question, alors qu'il ne s'agissait pas forcément d'une aide ou d'un soutien. Nous avons entendu des phrases du type : « *Oui, oui, nous partons régulièrement en vacances ensemble* ». Malgré les consignes données aux enquêteurs de bien préciser, pour cette question, qu'il ne fallait pas prendre en compte *toutes* les vacances passées ensemble, il est possible qu'on ait tout de même, au final, une sur-déclaration. Mais ce « biais déclaratif » ne porte pas beaucoup à conséquence : les frontières de la solidarité sont, par définition, variables selon les cultures et selon les individus concernés. Selon Bengtson et Roberts (1991), par exemple, les activités réalisées en commun sont une forme, parmi d'autres, de la solidarité : ils l'appellent la « *solidarité associative* », différente de la « *solidarité fonctionnelle* » (l'échange de services et l'assistance entre les membres de la famille). Et il est vrai que passer du temps ensemble, notamment pour les vacances, contribue à entretenir les liens familiaux, en tissant des relations sur lesquelles on pourra ensuite plus facilement s'appuyer en cas de difficultés.

En quatrième position, on trouve **tout ce qui a trait à l'argent** : cela va de la participation financière à des frais divers tels que l'achat d'un véhicule, de meubles ou de nourriture (15% de la population en ont bénéficié), au prêt d'argent (12%), au don d'argent (13%) et à la transmission par anticipation d'un héritage(5%).

Enfin, il est important de signaler – même si le chiffre est plus modeste – qu'une personne sur dix a pu, au cours de l'année, être **hébergé par sa famille**, soit par le prêt d'un logement, soit par un accueil directement au domicile. Certains sociologues, dans la lignée de T. Parsons, insistent sur le fait que, dans les sociétés industrielles, de moins en moins de générations habitent ensemble ; ils en concluent à une certaine forme de repli sur soi de la famille nucléaire et à un affaiblissement des liens de parenté. Certes, la taille des ménages est plus réduite de nos jours qu'au début du siècle dernier, mais cela n'exclue pas qu'en cas de besoin, les familles puissent se réunir lorsque certains de leurs membres se trouvent en difficulté.

Le Tableau 2 permet de distinguer **les catégories sociales qui sont le plus souvent aidées et celles qui le sont le moins**⁶. Plusieurs groupes semblent particulièrement soutenus : d'un côté, les étudiants, les moins de 40 ans, les personnes vivant en concubinage, les célibataires les personnes séparées ou divorcées ; de l'autre, les cadres supérieurs et les diplômés. A l'inverse, les plus de 40 ans et les non-diplômés ont été moins souvent aidés au cours de l'année.

⁶ Nous avons regroupé les personnes ayant déclaré n'avoir reçu aucune aide avec celles qui en ont reçue une seule, parce que la simple distinction « a reçu, / n'a pas reçu » ne faisait apparaître aucune variation significative.

Tableau 2 – Les groupes qui ont été les plus aidés par leur famille / ceux qui ont été les moins aidés

(%)		N'a pas été aidé ou n'a reçu qu'une seule forme d'aide	A reçu plusieurs formes d'aide	Total (yc nsp)
Sexe	. Homme	29	71	100
	. Femme	24	76	100
Age	. 18 - 24 ans	15	85	100
	. 25 - 39 ans	14	86	100
	. 40 - 59 ans	32	68	100
	. 60 - 69 ans	41	59	100
	. 70 ans et plus	34	66	100
Situation matrimoniale	. Marié.....	31	69	100
	. Vivant maritalement	22	78	100
	. Célibataire.....	26	74	100
	. Divorcé, séparé	15	85	100
	. Veuf	20	80	100
Diplôme	. Aucun	35	65	100
	. Bepc.....	31	69	100
	. Bac.....	20	80	100
	. Diplôme du supérieur	21	79	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant	27	73	100
	. Cadre supérieur.....	18	82	100
	. Profession intermédiaire	23	77	100
	. Employé.....	24	76	100
	. Ouvrier.....	27	73	100
	. Reste au foyer	30	70	100
	. Retraité	35	65	100
	. Etudiant.....	14	86	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	24	76	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €.....	29	71	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	26	74	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	25	75	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	25	75	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.	26	74	100
	. De 2 000 à 20 000 hab.	31	69	100
	. De 20 000 à 100 000 hab	29	71	100
	. 100 000 hab et plus	25	75	100
	. Paris et agglomération	24	76	100
Ensemble.....		27	73	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Le type d'aide reçu dépend beaucoup de la situation de chacun, comme en atteste le Tableau 19 (p. 58) :

- Les femmes déclarent, plus souvent qu'en moyenne, avoir reçu des marques de réconfort, soit par des appels téléphoniques (67%, contre 54% des hommes), soit par une présence d'un membre de sa famille (65%, contre 55%).
- Le soutien moral au téléphone concerne également plus particulièrement les habitants des grandes agglomérations (65-67%, contre 54% des ruraux).
- Les habitants des communes rurales, quant à eux, ont pu faire garder leur enfant par un membre de leur famille (29%, contre 24% en moyenne), et ils ont également souvent fait appel à leurs proches pour effectuer des travaux d'aménagement de leur logement ou du jardinage (44%, contre 37% en moyenne).
- Les personnes disposant de faibles revenus ont souvent été aidées pour des démarches administratives (25%, contre 14% en moyenne), des travaux d'aménagement de leur logement (42%, contre 37%), un don d'argent (23%, contre 13%) ou des vacances passées en famille (39%, contre 30%).
- Les jeunes apparaissent comme les grands bénéficiaires de toutes formes d'aides en provenance de leur famille : soutien moral, garde d'enfants, aide ménagère, démarches administratives, bricolage et aménagement du logement, prêt d'un logement, participation à des achats (nourriture, véhicule, meubles, etc.), prêt et don d'argent, de même que des vacances passées ensemble. Ils déclarent, plus souvent que la plupart des autres groupes, avoir été aidés par leurs proches au cours de l'année.

g) Près de neuf personnes sur dix ont aidé l'un des membres de leur famille

86% de nos concitoyens ont, au cours des douze derniers mois, apporté de l'aide à l'un des membres de leur famille (en dehors des personnes qui habitent avec eux). Le chiffre est exactement le même que la proportion d'individus ayant reçu des aides (nous reviendrons sur cette similitude un peu plus loin).

Les principales aides apportées sont du même ordre que les aides reçues : d'abord du **soutien moral** (par téléphone : 65% ; par sa présence : 64% ; par Internet : 14%), ensuite des **échanges de services** (bricolage : 37% ; travaux ménagers : 31% ; garde d'enfant : 28% ; démarches administratives, bancaires ou fiscales : 22%), en troisième position des **soutiens financiers** (participation à des frais : 25% ; don d'argent : 13%, prêt d'argent : 12%, transmission par anticipation d'un héritage : 3%).

Nous avons également introduit dans le questionnaire trois questions relatives aux **soutiens des personnes dépendantes** : 20% de nos concitoyens ont, au cours des douze derniers mois, accompagné une personne dépendante dans ses sorties (cinéma, promenade, spectacle...) ; 5% sont partis en vacances avec un membre de leur famille en situation de dépendance et 11% ont prodigué des soins tels que la toilette ou donner à manger. Nous le disions plus haut, la France compte environ 800 000 personnes âgées dépendantes ; rapportées à l'ensemble de la population, celles-ci représentent moins de 2% au total ; ce pourcentage donne une base de comparaison et permet de mettre en perspective la fréquence des aides déclarées dans l'enquête du CREDOC. Si la situation des personnes dépendantes en France reste un sujet de préoccupation majeur, il est inexact de dire que leurs familles ne font rien pour elles.

Tableau 3 - Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille*, en dehors des personnes qui habitent avec vous...

(en %)

	Oui	Non	Total
Par un soutien moral au téléphone	65	35	100
Par un soutien moral dû à votre présence.....	64	36	100
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	37	63	100
En aidant pour des travaux ménagers (cuisine, courses, ménage).....	31	69	100
En aidant pour une garde d'enfant.....	28	72	100
Par une participation financière à des frais divers (transport, meubles, nourriture)	25	75	100
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	22	78	100
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties (cinéma, promenade, spectacle)	20	80	100
Par un soutien moral grâce à Internet (courrier électronique, tchatte, etc.).....	14	86	100
Par un don d'argent.....	13	87	100
Par un prêt d'argent	12	87	100
En apportant des soins à une personne dépendante (toilette, donner à manger...)	11	89	100
Par le prêt d'un logement ou hébergement à domicile.....	9	91	100
En partant en vacances avec une personne dépendante.....	5	95	100
Par la transmission d'un héritage par anticipation	3	97	100
A apporté au moins une aide de la liste ci-dessus.....	86	14	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

* l'enquêteur précisait également les informations suivantes : « Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousin, belle-famille, oncles et tantes, etc. »

On n'observe pas beaucoup de différences catégorielles dans la fréquence des aides apportées (cf. Tableau 20, p. 60) : certes, les sexagénaires, les diplômés du supérieur, les cadres, les étudiants et les titulaires de revenus élevés déclarent avoir apporté davantage d'aides en moyenne ; au contraire, les plus de 70 ans et les personnes disposant de revenus modestes semblent légèrement en retrait ; mais les écarts intra-catégoriels sont, au fond, assez faibles.

Les différences entre les groupes sont plus importantes lorsqu'on s'attarde sur le *type* d'aide apporté (Tableau 4) :

- Les hommes sont plus nombreux à aider leurs proches dans les travaux d'aménagement de leur logement (48% des hommes l'ont fait au cours des douze derniers mois, contre 28% des femmes) ;

- Les femmes ont plus souvent appelé pour apporter du réconfort (72%, contre 57% des hommes) ;
- Les jeunes se sont souvent montrés présents, ont communiqué par Internet, ont bricolé pour des proches, ont accompagné des membres de leur famille en situation de dépendance dans leur sorties (cinéma, promenade, etc.) ;
- Les sexagénaires (mais pas les 70 ans et plus, qui sont plutôt en retrait) ont plutôt aidé leurs proches dans les démarches administratives, bancaires ou fiscales, ils ont participé financièrement à des achats, prêté de l'argent, donné de l'argent, et, de temps en temps, gardé leurs petits-enfants.
- Les employés appellent plus souvent les membres de leur famille, ils sont plus souvent présents, effectuent des travaux ménagers pour leurs proches ; les ouvriers aident également pour des tâches ménagères, ainsi que pour du bricolage ; alors que les cadres aident davantage dans les démarches administratives et participent aux achats nécessaires.
- Les personnes disposant de revenus élevés semblent de meilleurs soutiens dans le domaine des appels téléphoniques, du soutien par Internet, mais également dans la présence auprès des membres de la famille en difficulté, et — ce n'est pas très étonnant —, lorsqu'il s'agit de prêter ou donner de l'argent, ou de participer financièrement aux dépenses.
- Quelques différences apparaissent également en fonction du lieu de résidence : les ruraux effectuent plus souvent qu'en moyenne des travaux d'aménagement du logement pour leur famille ; les Franciliens, eux, téléphonent plus souvent, utilisent également Internet et participent davantage aux frais financiers.

Tableau 4 - Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille (en dehors de ceux qui habitent avec vous) par...

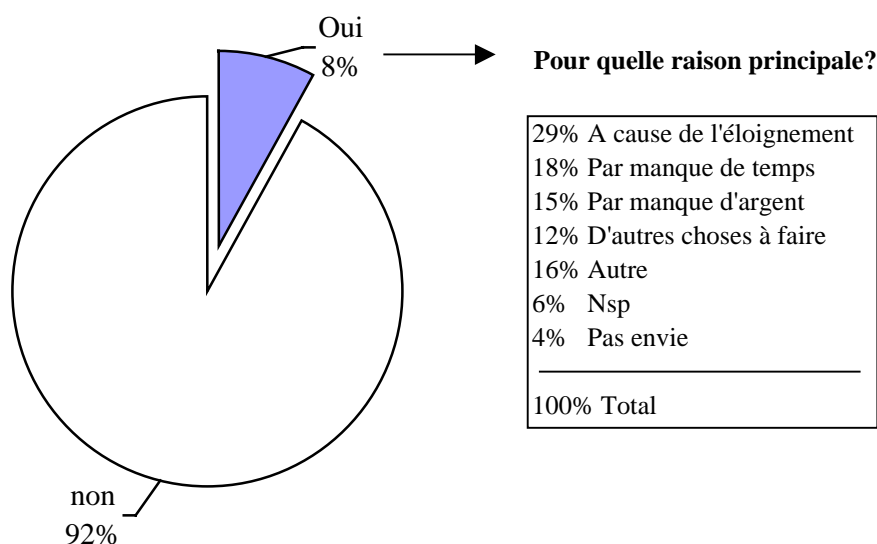
(en %)		Téléphone	Internet	Présence	Travaux ménagers	Démarches administratives	Bricolage	Participations financières	Garde d'enfant	Prêt d'argent	Don d'argent	Transmission par anticipation	Prêts de logement	Accompagnement	Soins	Vacances
Sexe	. Homme.....	57	13	60	28	18	48	27	24	12	13	(3)	9	17	8	(5)
	. Femme.....	72	15	67	33	26	28	23	31	12	14	(3)	9	22	13	(5)
Age	. 18 - 24 ans.....	65	20	71	38	(11)	43	27	27	18	(10)	(1)	(7)	26	(13)	(7)
	. 25 - 39 ans.....	67	19	62	36	23	40	23	25	10	9	(0)	(6)	18	9	(6)
	. 40 - 59 ans.....	68	12	65	33	26	40	26	25	10	13	(2)	10	22	12	(5)
	. 60 - 69 ans.....	66	(14)	68	23	31	39	30	37	17	24	(3)	18	21	(13)	(6)
	. 70 ans et plus.....	53	(3)	54	15	14	22	21	31	(12)	15	(10)	(8)	(11)	(7)	(2)
Diplôme	. Aucun.....	53	(4)	54	24	14	25	13	34	(9)	(11)	(3)	(4)	15	(8)	(3)
	. Bepc.....	62	10	64	35	25	44	27	28	13	13	(2)	10	20	12	(6)
	. Bac.....	69	16	66	31	25	43	25	31	14	13	(2)	(8)	22	11	(6)
	. Diplôme du supérieur.....	72	22	67	29	22	34	30	22	12	15	(4)	12	20	11	(5)
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant.....	73	(12)	59	(25)	(21)	38	(18)	(31)	(7)	(14)	(0)	(6)	(21)	(8)	(8)
	. Cadre supérieur.....	67	(18)	68	31	28	40	33	(17)	(15)	(14)	(0)	(18)	(21)	(7)	(7)
	. Profession intermédiaire.....	70	17	66	32	22	41	27	18	(11)	(10)	(1)	(9)	18	(11)	(3)
	. Employé.....	70	17	70	37	31	39	24	28	(6)	(7)	(1)	(8)	25	14	(5)
	. Ouvrier.....	54	(9)	53	37	14	50	26	25	13	(11)	(1)	(5)	16	(8)	(7)
	. Reste au foyer.....	67	(16)	64	35	28	28	25	35	(15)	(17)	(3)	(11)	23	(14)	(5)
	. Retraité.....	59	(8)	61	20	19	30	25	34	14	21	(8)	12	15	9	(3)
. Etudiant.....	69	(22)	72	34	(11)	38	(21)	(23)	(16)	(9)	(1)	(6)	(23)	(14)	(7)	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	62	(5)	54	33	(17)	32	(16)	31	(8)	(10)	(0)	(8)	25	(15)	(5)
	. Compris entre 900 et 1 500 €.....	58	(9)	59	30	19	37	24	26	11	13	(3)	(8)	15	10	(6)
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	67	13	62	29	22	37	25	23	12	11	(2)	8	19	12	(4)
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	69	19	71	35	31	41	27	27	15	10	(2)	10	24	(10)	(6)
	. Supérieurs à 3 100 €.....	72	23	71	30	22	42	33	31	15	22	(5)	13	20	(10)	(5)
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	59	11	61	32	22	43	23	27	10	9	(3)	(6)	20	12	(4)
	. De 2 000 à 20 000 hab.....	62	13	59	31	21	38	19	30	(8)	(11)	(2)	(10)	21	(11)	(2)
	. De 20 000 à 100 000 hab.....	68	(13)	66	27	27	33	25	24	19	(14)	(2)	(8)	19	(11)	(4)
	. 100 000 hab et plus.....	66	14	67	32	22	37	27	28	12	16	(4)	11	21	13	(8)
	. Paris et agglomération.....	72	21	66	29	20	34	32	27	16	16	(2)	(13)	16	(5)	(5)
Ensemble	65	14	64	31	22	38	25	28	12	13	3	9	20	11	5	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

h) N'avoir pas pu aider

Il était important, pour ce « *Baromètre des solidarités familiales* », de mesurer non seulement les échanges au sein des familles, mais également les « blocages ». C'est pourquoi nous avons posé la question suivante : « *Vous est-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de n'avoir pas pu venir en aide à l'un des membres de votre famille qui vous avait sollicité* ». Le résultat est intéressant : « **seuls** » **8% de nos concitoyens n'ont pas pu aider un proche dans le besoin**⁷. La principale cause évoquée est l'éloignement et seuls 4% de ceux qui n'ont pas pu aider ont déclaré que, s'ils se sont abstenus, c'est parce qu'ils n'en avaient pas envie.

Graphique 6 - Vous est-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de n'avoir pas pu venir en aide à l'un des membres de votre famille* qui vous avait sollicité, en dehors de ceux qui habitent avec vous ?



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

* l'enquêteur précisait également les informations suivantes : « Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousin, belle-famille, oncles et tantes, etc. »

⁷ La faiblesse de ce pourcentage rend les analyses par groupe de la population quasiment impossible. Des ventilations catégorielles seront possibles dans une enquête portant sur 2000 personnes, mais ici, elles ne seraient pas assez robustes d'un point de vue statistique.

Chapitre 2. Les déterminants socio-démographiques des solidarités familiales

Après avoir analysé, une par une, chacune des questions posées dans cette enquête, il nous a semblé intéressant de procéder à une approche plus approfondie, permettant de mieux connaître les mécanismes des solidarités familiales. Dans un premier temps, nous nous demanderons si les femmes sont plus engagées que les hommes dans les mécanismes d'entraide ; nous étudierons l'évolution des solidarités familiales au long du cycle de vie ; nous évaluerons l'impact du divorce ; nous nous demanderons si l'entraide est aussi forte en haut et en bas de l'échelle des revenus ; nous testerons également l'hypothèse selon laquelle les liens se déliteraient dans les grandes agglomérations. Dans un second temps, nous étudierons les liens entre les différentes formes de solidarités ; nous analyserons notamment la *réciprocité* des échanges.

a) Les femmes sont-elles plus solidaires que les hommes ?

La famille est un lieu privilégié de l'examen des différences entre les hommes et les femmes. La répartition des tâches au sein du couple peut faire l'objet de discussions nourries ; la question de savoir qui est principalement en charge de l'éducation des enfants peut également faire débat. Et la très grande majorité des personnes restant au foyer étant aujourd'hui des femmes, on peut s'interroger sur l'engagement respectif des hommes et des femmes dans les processus d'entraide familiale.

La littérature scientifique sur le sujet n'est pas univoque. Certains travaux parlent d'une « *division du travail relationnel* », qui assignerait plus souvent les femmes à l'entretien du réseau familial et aux hommes, la gestion des relations amicales (Herpin et Déchaux 2004) ; à partir de l'enquête « *Réseaux de parenté et d'entraide* » de l'INSEE réalisée en 1996, E. Crenner (1999) défend l'idée que les femmes seraient plus investies que les hommes dans les relations d'entraide au sein de la famille⁸ ; une étude chez les migrants montrerait plutôt que les femmes sont moins investies que les hommes dans les transferts financiers à la famille (Attias-Donfut, Wolff et Tessier 2005). Nous proposons d'apporter ici quelques éléments nouveaux à ces discussions.

⁸ La lecture attentive des conclusions de cette étude nous amène à penser que les différences entre les hommes et les femmes sont loin d'être importantes : par exemple, 75% des femmes sont venues en aide à leur famille au cours de l'année, de même que 71% des hommes. On le voit, la différence est assez ténue.

Avant de commenter les résultats, présentons le Tableau 5. Dans ce tableau, nous avons décomposé les réponses des hommes et des femmes pour toutes les questions du baromètre, soit 36 interrogations au total :

- Ce que les enquêtés seraient prêts à faire si leurs parents devenaient dépendants (13 interrogations différentes),
- La proportion d'individus qui déclarent pouvoir compter sur leurs proches en cas de difficultés financières,
- L'aide reçue au cours des douze derniers mois (14 interrogations différentes),
- L'aide apportée au cours des douze derniers mois (15 interrogations différentes),
- N'avoir pas pu apporter son aide à l'un des membres de sa famille,
- La fréquence avec laquelle on rencontre sa famille
- Le sentiment de proximité avec sa famille

La dernière colonne du tableau est éventuellement marquée d'une étoile. La présence d'une étoile signifie que les différences entre les hommes et les femmes sont significatives d'un point de vue statistique. Dans ce cas, nous avons également grisé l'ensemble de la ligne correspondante. Pour savoir si les différences sont significatives ou pas, nous avons réalisé, pour chaque question, une analyse « toutes choses égales par ailleurs », afin de neutraliser les différents effets croisés du genre, de l'âge, du diplôme, du statut matrimonial, de la profession, du niveau de revenu et du lieu de résidence⁹.

Sur les 36 questionnements de l'enquête, **les différences entre les hommes et les femmes sont significatives 9 fois, c'est-à-dire dans un cas sur quatre seulement.**

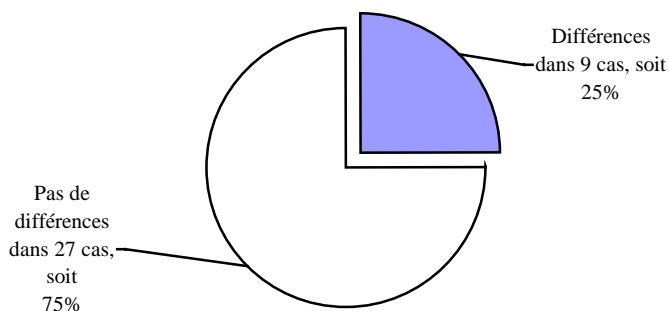
Plus précisément, les hommes semblent plus disposés que les femmes à prendre soin de leurs parents si jamais ceux-ci devaient un jour se retrouver en situation de dépendance : 71% (contre 59% des femmes) disent ainsi qu'ils seraient prêts à héberger leurs parents, ou à aller habiter chez eux si ces derniers devaient perdre leur autonomie ; 93% seraient disposés à leur prêter de l'argent (contre 85%) et 90% leur donneraient même de l'argent (contre 84% des femmes). Les écarts ne sont pas très importants, mais ils sont significatifs d'un point de vue statistique.

⁹ Modèles de régressions logistiques.

Les femmes déclarent plus souvent qu'elles ont été soutenues moralement : 67% disent qu'elles ont été appelées au téléphone (contre 54% des hommes) ; 65% ont bénéficié de la présence d'un membre de la famille (contre 55% des hommes) et 21% se sont confiées sur Internet (contre 16% des hommes) ; elles sont également plus nombreuses à avoir été invitées à passer des vacances en famille. Elles ne reçoivent pas plus souvent que les hommes des aides en nature (services, achats, etc.), ni des aides financières, mais elles semblent mieux entretenir les liens affectifs, sur lesquelles elles peuvent se reposer en cas de difficultés. D'ailleurs, en sens inverse, elles sont également plus nombreuses que les hommes à avoir soutenu un proche par téléphone au cours des 12 derniers mois (72%, contre 57%) ; les hommes, quant à eux, sont plus nombreux à avoir aidé pour du bricolage, du jardinage et des travaux d'aménagement (48%, contre 28%).

Pour le reste, on n'observe pas de différences vraiment importantes selon le genre : les dons d'argent, prêts d'argent, soins aux personnes dépendantes et même l'aide dans les tâches ménagères ou les gardes d'enfant, tous ces échanges de services sont aussi probables, à situation sociale équivalente, chez les hommes et chez les femmes.

Graphique 7
Nombre de cas dans lesquels les différences entre les hommes et les femmes sont significatives



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Tableau 5 – Différences entre hommes et femmes

(en %)

Proportion d'individus qui, si leur père ou leur mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance, seraient prêts à...	Homme	Femme	Ecart	Différence significative
L'héberger à domicile ou aller habiter chez lui	71	59	+11	*
Participer à ses frais	95	86	+9	
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	92	84	+9	
Lui prêter de l'argent	93	85	+8	*
Lui donner de l'argent	90	84	+6	*
Prendre de ses nouvelles régulièrement	99	98	+1	
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	93	93	=	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	86	88	-1	
L'accompagner dans des sorties (cinéma, promenade, spectacles)	90	91	-1	
Lui rendre visite régulièrement	93	95	-2	
L'emmener avec vous en vacances	70	73	-3	
Déménager et vous rapprocher géographiquement	49	52	-3	
Faire sa toilette ou lui donner à manger	72	78	-6	
Proportion d'individus qui ont été aidés, au cours des douze derniers mois par un membre de leur famille à travers...				
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	15	14	+1	
Une transmission d'héritage par anticipation	6	4	+1	
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	11	10	+1	
L'achat de meubles ou d'un véhicule	15	14	+1	
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	37	37	=	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	(2)	(2)	=	
Un prêt d'argent	12	12	=	
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	13	14	-1	
Un don d'argent	12	13	-1	
Une garde d'enfant	23	25	-2	
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	16	21	-5	*
Des vacances passées ensemble	26	34	-7	*
Un soutien moral par sa présence	55	65	-10	*
Un soutien moral par des appels téléphoniques	54	67	-13	*
Proportion d'individus qui, au cours des douze derniers mois, ont aidé un membre de leur famille...				
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	48	28	+20	*
Par une participation financière à des frais divers	27	23	+4	
Par un prêt d'argent	12	12	=	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	9	9	=	
Par la transmission d'un héritage par anticipation	(3)	(3)	=	
En partant en vacances avec une personne dépendante	(5)	(5)	=	
Par un don d'argent	13	14	-1	
Par un soutien moral grâce à Internet (courrier électronique, tchatte, etc.)	13	15	-2	
En apportant des soins à une personne	8	13	-5	
En aidant pour des travaux ménagers (cuisine, courses, ménage)	28	33	-5	
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	17	22	-5	
En aidant pour une garde d'enfant	24	31	-7	
Par un soutien moral dû à votre présence	60	67	-8	
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	18	26	-8	
Par un soutien moral au téléphone	57	72	-15	*
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité.....	8	7	+1	
Proportion d'individus qui déclarent pouvoir compter « très certainement » sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières	57	56	+ 1	
Proportion d'individus qui fréquentent des membres de leur famille au moins une fois par semaine.....	52	59	- 7	
Proportion d'individus qui se déclarent « très » proches de leur famille.....	57	59	- 2	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Lecture : 71% des hommes seraient prêts à héberger leur père ou leur mère si ce dernier ou cette dernière devait devenir dépendant ; la proportion est de 59% chez les femmes, l'écart entre les hommes et les femmes est de 11 points. Le fait d'être un homme ou une femme change significativement la probabilité de déclarer que l'on serait prêt à héberger son père ou sa mère.

b) La solidarité familiale au long du cycle de vie

Les liens familiaux évoluent au cours du cycle de vie (Tableau 6) : **la force des liens semble décroître au fur et à mesure que l'on avance en âge**. Ce constat appelle quelque bémols, bien entendu, mais beaucoup d'éléments convergent vers cette conclusion. Tout d'abord, il convient de préciser que pour mesurer l'effet propre dû à l'âge, nous avons « neutralisé » les effets liés au revenu. En effet, le revenu étant croissant avec l'âge, et les transferts financiers étant très liés au niveau de revenu, il nous a semblé important d'analyser les mécanismes « toutes choses égales par ailleurs ».

A revenu égal, on constate ainsi que les jeunes semblent plus disposés à soutenir un jour leur parents âgés si ceux-ci devaient un jour se retrouver en situation de dépendance : d'ailleurs, en valeur absolue, 93% des 18-25 ans seraient prêts à leur donner de l'argent (contre 72% des sexagénaires) ; 70% déménageraient pour se rapprocher d'eux (contre 45%) ; 77% les emmèneraient en vacances (contre 59%), 92% les accompagneraient dans leurs sorties, etc.

De plus, les jeunes — nous l'avions noté plus haut, et c'est un résultat confirmé dans de nombreuses autres enquêtes — sont plus souvent destinataires des aides que les seniors : ils sont davantage soutenus moralement, on les aide plus souvent pour accomplir des démarches administratives bancaires ou fiscales, on participe à leurs frais, on leur prête un logement, on leur prête ou donne plus souvent de l'argent, etc. Ils savent d'ailleurs, à 70%, qu'ils peuvent compter sur l'aide de leur famille en cas de difficultés financières (alors que « seuls » 39% des sexagénaires l'espèrent).

Mais, en sens inverse, les jeunes sont également plus souvent pourvoyeurs de soutien moral que leurs aînés (par téléphone, Internet, par leur présence). Ils aident également plus souvent pour des travaux ménagers. Certes, en valeur absolue, les seniors (les sexagénaires, principalement), donnent plus souvent de l'argent à des membres de leur famille que les jeunes, mais cela est dû à leur niveau de vie plus élevé, ce n'est pas un effet propre lié à l'âge.

Il ne s'agit pas de nier les gestes de solidarités des plus anciens vers les plus jeunes, car il s'agit d'une réalité : 24% des sexagénaires ont ainsi donné de l'argent à un membre de leur famille au cours de l'année (contre « seulement » 10% des 18-24 ans). Mais il nous semblait important de souligner une autre réalité, moins connue : la force de l'attachement des jeunes à leur famille – et celle, en contrepartie, des proches à leur égard.

Tableau 6 – L'entraide au cours du cycle de vie

(en %)

Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, ou d'une grave maladie, seriez-vous prêt à :	18 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et +	Différence significative
Prendre de ses nouvelles régulièrement	99	98	99	100	(100)	
Lui rendre visite régulièrement	98	95	90	100	(100)	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	95	89	84	70	(66)	
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	94	92	92	100	(83)	
Participer à ses frais	99	91	87	78	(100)	
Lui prêter de l'argent	97	93	83	72	(66)	*
Lui donner de l'argent	93	90	84	72	(66)	*
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	96	88	85	79	(66)	
L'accompagner dans des sorties (cinéma, promenade, spectacles)	92	94	88	82	(66)	*
L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	65	66	65	(51)	(50)	*
Déménager et vous rapprocher géographiquement	70	55	38	(45)	(34)	*
L'emmener avec vous en vacances	77	76	66	59	(50)	*
Faire sa toilette ou lui donner à manger	76	76	76	63	(49)	
Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille vous a-t-il aidé par... :						
Un soutien moral par des appels téléphoniques	64	61	60	57	59	
Un soutien moral par sa présence	69	63	58	51	62	
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	28	24	16	(18)	(9)	*
Une garde d'enfant	11	54	20	(5)	(4)	*
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	16	20	13	(7)	14	
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	39	14	8	(6)	(12)	*
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	40	45	34	28	35	
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	24	10	10	(6)	(4)	*
L'achat de meubles ou d'un véhicule	38	21	7	(4)	(9)	*
Un prêt d'argent	24	18	10	(3)	(3)	
Un don d'argent	32	16	11	(5)	(2)	*
Une transmission d'héritage par anticipation	4	6	6	(2)	(4)	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	3	2	2	(1)	(2)	
Des vacances passées ensemble	39	30	25	31	33	
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille :						
Par un soutien moral au téléphone	65	67	68	66	53	*
Par un soutien moral grâce à Internet	20	19	12	(14)	(3)	*
Par un soutien moral dû à votre présence	71	62	65	68	54	*
En aidant pour des travaux ménagers (cuisine, courses, ménage)	38	36	33	23	15	*
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	(11)	23	26	31	14	*
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	43	40	40	39	22	
Par une participation financière à des frais divers	27	23	26	30	21	
En aidant pour une garde d'enfant	27	25	25	37	31	
Par un prêt d'argent	18	10	10	17	(12)	
Par un don d'argent	(10)	9	13	24	15	
Par la transmission d'un héritage par anticipation	(1)	(0)	2	3	(10)	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	(7)	(6)	10	18	(8)	*
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	26	18	22	21	(11)	
En apportant des soins à une personne	(13)	9	12	(13)	(7)	
En partant en vacances avec une personne dépendante	(7)	6	5	(6)	(2)	
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité	15	9	7	(5)	(4)	*
Proportion d'individus qui déclarent pouvoir très certainement compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières	70	69	52	39	44	*
Proportion d'individus qui fréquentent des membres de leur famille au moins une fois par semaine	59	60	52	47	63	*
Proportion d'individus qui se déclarent « très » proches de leur famille.....	46	54	59	64	69	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Lecture : 99% des 18-24 ans seraient prêts à héberger leur père ou leur mère si ce dernier ou cette dernière devait devenir dépendant ; la proportion est de 100% chez les 60-69 ans, l'écart entre les hommes et les femmes est de 1 point. Le fait d'avoir moins de 25 ans ou 60-69 ans ne change pas significativement la probabilité de déclarer que l'on serait prêt à héberger son père ou sa mère.

c) L'effet du divorce ou de la séparation

Le divorce est une épreuve dont les répercussions se font sentir dans toute la famille. On pense notamment à la difficulté, pour les enfants, de vivre dans une famille qui se déchire. Mais, paradoxalement, cette épreuve semble également être l'occasion de raviver les liens de solidarité dans de nombreuses familles. En effet, les personnes séparées ou divorcées développent davantage les relations d'entraide avec les membres de leur famille que les personnes mariées ou vivant en concubinage, comme si la coupure du lien conjugal les avait poussées à se tourner vers leurs proches.

Quelques exemples : 87% des personnes séparées ou divorcées déclarent que si leurs parents devaient un jour se trouver en situation de dépendance, elles les emmèneraient avec elles en vacances (la proportion est significativement plus faible chez les personnes vivant en couple : 71%) ; 76% des personnes séparées et divorcées ont reçu, au cours des douze derniers mois, un soutien moral par téléphone (contre 56%) ; 21% ont bénéficié de l'aide d'un des membres de leur famille pour effectuer des démarches bancaires, administratives ou fiscales (contre 8%) ; 14% ont bénéficié d'un prêt (11%) et 43% ont été accueillies en vacances par leur famille (contre 28%). En retour, les personnes séparées ou divorcées ont, plus souvent que les personnes vivant en couple, soutenu moralement un de leurs proches par téléphone (69%, contre 65%) et elles ont plus souvent été présentes en cas de coup dur (75%, contre 63%).

Deux exceptions : les personnes séparées et divorcées ont moins souvent bénéficié d'un soutien moral par Internet que les couples, et elles ont été moins aidées pour une garde d'enfant. La raison a probablement la même origine : les personnes séparées et divorcées ont, en moyenne, moins d'enfants à charge que les couples ; il est logique, dans ces conditions, que le recours à la famille pour garder les enfants soit plus rare. De plus, on sait que le taux d'équipement en ordinateur et Internet est deux fois plus élevé dans les familles avec enfants que dans les familles sans enfants (ces derniers étant fortement prescripteurs) : Internet est plus souvent disponible parmi les couples mariés, cet outil est plus souvent utilisé comme moyen de communication.

Tableau 7 – Différences entre personnes vivant en couple et personnes séparées ou divorcées

(en %)

Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, ou d'une grave maladie, seriez-vous prêt à :	Marié/ Concubin	Divorcé	Ecart	Différence significative
Prendre de ses nouvelles régulièrement	98	100	- 2	
Lui rendre visite régulièrement	94	92	+ 2	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	86	82	+ 4	
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	93	98	- 5	
Participer à ses frais	89	84	+ 5	
Lui prêter de l'argent	87	84	+ 3	
Lui donner de l'argent	86	87	- 1	
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	88	84	+ 4	
L'accompagner dans des sorties (cinéma, promenade, spectacles)	90	92	- 2	
L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	64	74	- 10	
Déménager et vous rapprocher géographiquement	44	45	- 1	
L'emmener avec vous en vacances	71	87	- 16	*
Faire sa toilette ou lui donner à manger	76	74	+ 2	
Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille vous a-t-il aidé par :				
Un soutien moral par des appels téléphoniques	56	76	- 20	*
Un soutien moral par sa présence	58	70	- 12	
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	18	12	+ 6	*
Une garde d'enfant	33	11	+ 22	*
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	15	(10)	+ 5	
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	8	21	- 13	*
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	37	44	- 7	
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	8	(16)	- 8	
L'achat de meubles ou d'un véhicule	12	(12)	=	
Un prêt d'argent	11	14	- 3	*
Un don d'argent	11	(18)	- 7	
Une transmission d'héritage par anticipation	6	(7)	- 1	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	(1)	(4)	- 3	
Des vacances passées ensemble	28	43	- 15	*
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille :				
Par un soutien moral au téléphone	65	69	- 4	*
Par un soutien moral grâce à Internet	14	(11)	+ 3	
Par un soutien moral dû à votre présence	63	75	- 12	*
En aidant pour des travaux ménagers (cuisine, courses, ménage)	31	(28)	+ 3	
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	23	(24)	=	
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	39	32	+ 7	
Par une participation financière à des frais divers	25	31	- 6	
En aidant pour une garde d'enfant	29	(23)	+ 6	
Par un prêt d'argent	11	(8)	+ 3	
Par un don d'argent	14	(15)	- 1	
Par la transmission d'un héritage par anticipation	(3)	(1)	+ 2	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	10	(11)	- 1	
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	19	(14)	+ 5	
En apportant des soins à une personne	11	(12)	- 1	
En partant en vacances avec une personne dépendante	4	(0)	+ 4	
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité	7	11	- 4	*
Proportion d'individus qui déclarent pouvoir très certainement compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières	54	65	- 9	
Proportion d'individus qui fréquentent des membres de leur famille au moins une fois par semaine	56	53	+ 3	
Proportion d'individus qui se déclarent « très » proches de leur famille.....	59	48	+ 11	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

d) Les familles aisées seraient-elles plus solidaires ?

Plusieurs enquêtes du CREDOC ou de l'INSEE¹⁰ montrent que les classes supérieures bénéficient d'un réseau social plus étendu, qu'elles peuvent d'ailleurs mobiliser dans certaines circonstances : recherche d'un logement ou d'un emploi, conseils financiers, médicaux, scolaires, etc. C'est ce que M. Granovetter (1972) appelle « la force des liens faibles ». Les liens faibles sont les relations avec les amis, collègues, connaissance... par opposition aux liens forts tels que les liens familiaux. En reprenant cette terminologie, on peut également parler d'un certain avantage des classes aisées à mobiliser la « force des liens forts ». En effet, le « *Baromètre des solidarités familiales* » montre que les individus appartenant à des foyers aisés (disposant de plus de 2 300 € mensuels) sont plus investis dans les relations de solidarité avec les membres de leur famille que les personnes de conditions modestes.

Les individus aisés s'affichent comme plus disponibles à l'égard de leurs parents : si ces derniers devaient se trouver en situation de dépendance, ils seraient plus souvent disposés à les aider dans les tâches administratives, à leur donner de l'argent, à effectuer, pour eux, des travaux d'aménagement de leur logement, à les emmener en vacances.

Au cours des douze derniers mois, ils se sont montrés plus présents pour leurs proches : 71% ont apporté du soutien moral à des membres de leur famille par leur présence (contre 57% parmi les titulaires de revenus inférieurs à 1 500 €) ; 21% ont envoyé des mots de réconfort par Internet (contre 8%) ; 16% ont effectué un don d'argent (contre 12%) ; ils ont également plus souvent aidé pour du bricolage, une participation à des frais divers, etc.

Ils se disent enfin qu'en cas de difficultés financières, ils pourront compter sur des membres de leur famille. A ce propos, force est de constater qu'ils sont plutôt dans la position de celui qui donne plutôt que dans celle de celui qui reçoit. Cette remarque est valable pour les flux financiers, mais également pour le soutien moral ou l'échange de services.

¹⁰ Voir par exemple Héran (1988), Pan Ké Shon (1998), ou Bigot (2001)

Tableau 8 – Différences selon le niveau de revenus

(en %)

Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, ou d'une grave maladie, seriez-vous prêt à :	Moins de 1500 €	De 1500 à 2300 €	Plus de 2300 €	Différence significative
Prendre de ses nouvelles régulièrement	98	98	100	
Lui rendre visite régulièrement	94	94	94	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	90	90	83	
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	89	94	95	*
Participer à ses frais	87	90	93	
Lui prêter de l'argent	84	89	92	
Lui donner de l'argent	79	88	94	*
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	84	84	93	*
L'accompagner dans des sorties (cinéma, promenade, spectacles)	87	92	91	
L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	67	68	64	
Déménager et vous rapprocher géographiquement	56	53	46	
L'emmener avec vous en vacances	67	75	73	*
Faire sa toilette ou lui donner à manger	75	77	75	
Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille vous a-t-il aidé par :				
Un soutien moral par des appels téléphoniques	61	60	60	
Un soutien moral par sa présence	62	64	55	
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	14	18	26	*
Une garde d'enfant	19	27	29	
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	14	15	14	
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	21	10	10	*
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	38	36	39	
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	9	10	11	
L'achat de meubles ou d'un véhicule	16	14	14	
Un prêt d'argent	12	11	12	
Un don d'argent	14	12	14	
Une transmission d'héritage par anticipation	4	5	7	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	3	2	1	
Des vacances passées ensemble	29	27	35	
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille :				
Par un soutien moral au téléphone	59	67	70	
Par un soutien moral grâce à Internet	8	13	21	*
Par un soutien moral dû à votre présence	57	62	71	*
En aidant pour des travaux ménagers (cuisine, courses, ménage)	31	29	33	
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	19	22	27	*
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	36	37	42	
Par une participation financière à des frais divers	22	25	30	
En aidant pour une garde d'enfant	27	23	29	
Par un prêt d'argent	10	12	15	
Par un don d'argent	12	11	16	*
Par la transmission d'un héritage par anticipation	2	2	3	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	8	8	12	
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	18	19	22	
En apportant des soins à une personne	12	12	10	
En partant en vacances avec une personne dépendante	6	4	6	
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité.....	9	8	6	
Proportion d'individus qui déclarent pouvoir très certainement compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières	51	55	62	*
Proportion d'individus qui fréquentent des membres de leur famille au moins une fois par semaine.....	59	57	51	
Proportion d'individus qui se déclarent « très » proches de leur famille.....	54	59	60	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

e) Les liens se délitent-ils dans les grandes agglomérations ?

Nous le disions plus haut, les habitants des grandes villes sont souvent éloignés de leur famille. Beaucoup de cadres et de diplômés du supérieur ont dû quitter leur région de naissance pour suivre leurs études, ou obtenir un emploi en adéquation avec leurs qualifications — c'est-à-dire bien souvent dans les grandes agglomérations. De cet éloignement résulte un espacement dans le temps des rencontres familiales : 43% des habitants de Paris et son agglomération fréquentent des membres de leur famille une fois par semaine, contre 61% des habitants des communes rurales.

Pour autant, cela ne signifie pas que les liens familiaux sont plus faibles dans les grandes villes. Le Tableau 9 montre ainsi que les attitudes de la population sont assez homogènes sur l'ensemble du territoire : que l'on habite Paris, dans une commune rurale ou dans une ville moyenne, la manière dont on tisse les liens au sein de sa famille sont les mêmes dans 75% des cas : les échanges de services sont aussi nombreux et le soutien moral aussi prégnant.

On remarque cependant quelques spécificités, liés, en partie — mais pas seulement —, à l'éloignement ou à la proximité géographique entre les membres de la famille : par exemple, les ruraux seraient plus souvent disposés à accompagner leurs parents dans leurs sorties si jamais ces derniers devaient un jour se trouver en situation de dépendance ; les Franciliens, de leur côté, seraient davantage prêts à les emmener avec eux en vacances. Autre distinction : les ruraux ont plus souvent bénéficié, au cours des douze derniers mois, d'une aide familiale sous forme de garde d'enfant, de bricolage, ou d'une présence réconfortante, alors que les habitants des grandes villes ont plus souvent dû se contenter d'un soutien par téléphone ou par Internet. Enfin, les ruraux ont, plus souvent que les Franciliens, apporté des soins à une personne dépendante ; les habitants des grandes villes ne pouvant se déplacer aussi fréquemment, ils ont plus souvent envoyé de l'argent.

Tableau 9 – Différences selon le lieu de résidence (%)

Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, ou d'une grave maladie, seriez-vous prêt à :	Moins de 2000	De 2000 à 20000	De 20000 à 100000	100000 et plus	Paris et agglo.	Différence significative
Prendre de ses nouvelles régulièrement	99	95	100	99	99	
Lui rendre visite régulièrement	97	92	95	95	91	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	91	85	86	87	84	
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	93	89	98	93	92	
Participer à ses frais	91	86	92	90	94	
Lui prêter de l'argent	89	80	90	90	92	
Lui donner de l'argent	86	78	90	90	92	
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	89	78	89	90	90	
L'accompagner dans des sorties	94	88	85	91	91	*
L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	62	62	58	66	76	
Déménager et vous rapprocher géographiquement	47	48	53	53	56	
L'emmener avec vous en vacances	63	63	71	77	84	*
Faire sa toilette ou lui donner à manger	74	75	72	78	75	
Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille vous a-t-il aidé par :						
Un soutien moral par des appels téléphoniques	54	57	58	67	65	*
Un soutien moral par sa présence	61	63	55	62	56	*
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	15	18	18	20	26	
Une garde d'enfant	29	19	22	23	23	*
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	14	13	(14)	17	13	
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	11	13	(12)	19	(12)	
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	44	41	34	34	29	*
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	(6)	(8)	(13)	11	14	
L'achat de meubles ou d'un véhicule	13	13	(14)	16	16	
Un prêt d'argent	9	(9)	(14)	13	16	
Un don d'argent	8	(11)	16	15	17	
Une transmission d'héritage par anticipation	(4)	(6)	(5)	(7)	(3)	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	(1)	(3)	(2)	(2)	(1)	
Des vacances passées ensemble	28	25	26	35	36	
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille :						
Par un soutien moral au téléphone	59	62	68	66	72	
Par un soutien moral grâce à Internet	11	(13)	13	14	21	
Par un soutien moral dû à votre présence	61	59	66	67	66	
En aidant pour des travaux ménagers	32	31	27	32	29	
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	22	21	27	22	20	
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	43	38	33	37	34	
Par une participation financière à des frais divers	23	19	25	27	32	
En aidant pour une garde d'enfant	27	30	24	28	27	
Par un prêt d'argent	10	(8)	19	12	16	
Par un don d'argent	9	(11)	(14)	16	16	*
Par la transmission d'un héritage par anticipation	(3)	(2)	(2)	(4)	(2)	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	(6)	(10)	(8)	11	(13)	
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	20	21	19	21	16	
En apportant des soins à une personne	12	(11)	(11)	13	(5)	*
En partant en vacances avec une personne dépendante	(4)	(2)	(4)	(8)	(5)	
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité.....	(7)	(10)	(4)	8	(10)	
Proportion d'individus qui déclare pouvoir très certainement compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières.....	57	48	56	59	59	
Proportion d'individus qui fréquentent des membres de leur famille au moins une fois par semaine.....	61	56	59	56	43	*
Proportion d'individus qui se déclarent « très » proches de leur famille.....	53	55	59	61	64	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

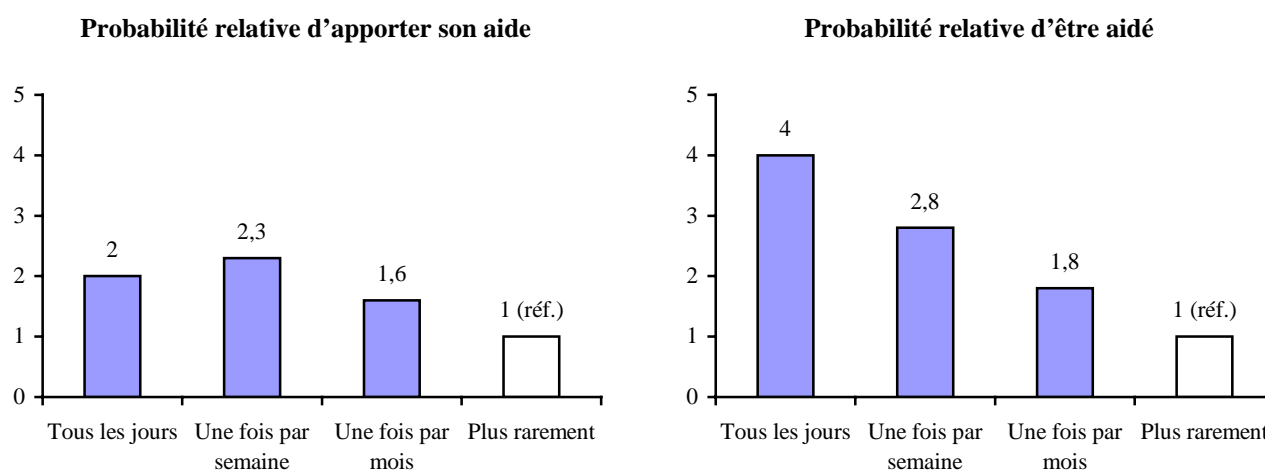
f) Loin des yeux, loin du cœur ?

Si les liens de solidarité ne semblent pas très différents selon le lieu de résidence, il semble clair, pourtant, que la fréquence avec laquelle on rencontre ses proches influe directement sur l'intensité et les formes d'entraides familiales.

Le Tableau 10 montre que les personnes qui voient leur famille au moins une fois par semaine ont plus souvent aidé leurs proches, et ont plus souvent été aidés que les autres. Lorsqu'on voit des membres de sa famille au moins une fois par semaine, on est plus souvent accompagné dans les moments difficiles (71%, contre 48%), on est davantage aidé pour le ménage (18%, contre 10%), pour le bricolage (46%, contre 26%) ; on est à l'inverse plus souvent disponible pour ses proches (71%, contre 55%), notamment pour les gardes d'enfants (36%, contre 17%), on peut mieux soutenir les personnes dépendantes, etc. Les transferts d'argent sont également plus fréquents (prêts ou dons ; argent reçu ou argent donné).

Des calculs indiquent que les personnes qui voient leur famille tous les jours ou presque ont deux fois plus de chances d'avoir apporté leur aide à des proches que ceux la voient moins d'une fois par mois (Graphique 8). La corrélation est encore plus forte pour les aides reçues : une rencontre quotidienne avec sa famille multiplie par quatre la probabilité de recevoir une aide, par rapport à des rencontres espacées d'un mois au minimum.

Graphique 8 – Probabilité de recevoir de l'aide de sa famille, ou de lui en apporter, selon la fréquence avec laquelle on rencontre ses proches



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006. Lecture : les personnes qui voient leur famille tous les jours ou presque ont 2 fois plus de chances que ceux qui la voient moins d'une fois par mois (situation de référence) d'avoir apporté leur aide à un membre de leur famille. Calculs neutralisant les effets de genre, âge, diplôme, PCS, revenu, statut matrimonial et lieu de résidence.

Tableau 10 – Différences selon la fréquence des rencontres

(en %)

Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, ou d'une grave maladie, seriez-vous prêt à :	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Ecart	Différence significative
Prendre de ses nouvelles régulièrement	99	98	+ 1	
Lui rendre visite régulièrement	97	90	+ 8	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	92	81	+ 11	*
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	95	90	+ 5	
Participer à ses frais	92	88	+ 4	
Lui prêter de l'argent	90	86	+ 4	
Lui donner de l'argent	88	87	+ 1	
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	88	87	+ 1	
L'accompagner dans des sorties	94	85	+ 9	*
L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	67	61	+ 6	
Déménager et vous rapprocher géographiquement	58	41	+ 17	*
L'emmener avec vous en vacances	73	69	+ 4	
Faire sa toilette ou lui donner à manger	78	71	+ 7	
Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille vous a-t-il aidé par :				
Un soutien moral par des appels téléphoniques	64	55	+ 9	
Un soutien moral par sa présence	71	48	+ 23	*
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	17	21	- 4	*
Une garde d'enfant	28	19	+ 9	
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	18	10	+ 8	*
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	16	11	+ 5	
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	46	26	+ 19	*
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	11	10	+ 1	
L'achat de meubles ou d'un véhicule	17	12	+ 5	
Un prêt d'argent	13	10	+ 3	
Un don d'argent	13	13	=	
Une transmission d'héritage par anticipation	5	5	=	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	(2)	(2)	=	
Des vacances passées ensemble	29	31	- 2	*
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille :				
Par un soutien moral au téléphone	65	64	+ 1	
Par un soutien moral grâce à Internet	12	16	- 4	
Par un soutien moral dû à votre présence	71	55	+ 16	*
En aidant pour des travaux ménagers	36	23	+ 13	*
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	26	17	+ 10	*
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	43	31	+ 13	*
Par une participation financière à des frais divers	27	23	+ 4	
En aidant pour une garde d'enfant	36	17	+ 20	*
Par un prêt d'argent	14	10	+ 5	*
Par un don d'argent	15	11	+ 3	
Par la transmission d'un héritage par anticipation	3	2	+ 1	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	10	8	+ 2	
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	25	13	+ 13	*
En apportant des soins à une personne	13	7	+ 6	*
En partant en vacances avec une personne dépendante	(6)	(4)	+ 2	
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité	8	7	+ 1	
Proportion d'individus qui déclare pouvoir très certainement compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières	62	48	+ 14	*
Proportion d'individus qui se déclarent « très » proches de leur famille.....	66	48	+ 12	*

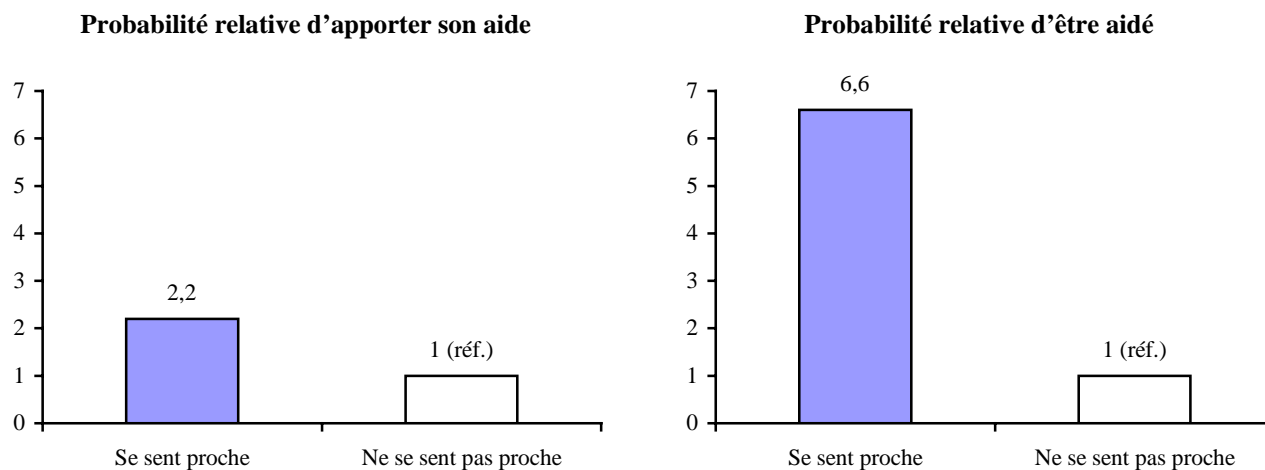
Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

g) L'entraide et les liens affinitaires

La fréquence avec laquelle on rencontre ses proches joue beaucoup dans l'intensité des solidarités familiales, mais ce n'est rien à côté de l'impact des sentiments d'affinité : les personnes qui se sentent proches de leur famille sont aidées 6,6 fois plus souvent que celles qui ne s'en sentent pas proches et elles lui ont apporté leur soutien 2,2 fois plus souvent. On peut d'ailleurs se demander quel est le sens de la causalité : se sent-on proche parce que l'on a été aidé ou parce que l'on a soi-même soutenu sa famille ? Ou, à l'inverse, a-t-on aidé sa famille parce qu'on l'apprécie ? Les deux mécanismes jouent probablement.

On note que les sentiments de proximité sont plus forts lorsqu'on a été aidé que lorsqu'on a soi-même apporté de l'aide. Ce constat conduit à l'hypothèse suivante : dans l'échange, la personne qui reçoit de l'aide est, des deux protagonistes, celle qui est la plus « marquée » par le don. Il est probable qu'elle se sente plus « débitrice » et reconnaissante que le donateur qui, lui, se sentira « créancier ».

Graphique 9 – Probabilité de recevoir de l'aide de sa famille, ou de lui en apporter, selon le sentiment de proximité avec sa famille



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006. Lecture : les personnes qui se sentent proches de leur famille ont 2,2 fois plus de chances que les autres (situation de référence) d'avoir apporté leur aide à un membre de leur famille. Calculs neutralisant les effets de genre, âge, diplôme, PCS, revenu, statut matrimonial et lieu de résidence.

Le tableau suivant illustre la corrélation entre les sentiments de proximité avec sa famille et les différents liens de solidarité.

Tableau 11 – Différences selon le sentiment de proximité avec sa famille

(en %)

Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, ou d'une grave maladie, seriez-vous prêt à :	Proche de sa famille	Moins proche de sa famille	Ecart	Différence significative
Prendre de ses nouvelles régulièrement	100	97	+ 3	
Lui rendre visite régulièrement	96	92	+ 4	
L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage)	91	82	+ 9	*
L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales	96	89	+ 7	
Participer à ses frais	94	86	+ 7	
Lui prêter de l'argent	93	84	+ 9	*
Lui donner de l'argent	93	81	+ 12	*
Effectuer des travaux d'aménagement de son logement	93	81	+ 12	
L'accompagner dans des sorties	95	85	+ 9	*
L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	74	53	+ 22	*
Déménager et vous rapprocher géographiquement	60	39	+ 22	*
L'emmener avec vous en vacances	79	62	+ 18	*
Faire sa toilette ou lui donner à manger	80	69	+ 12	*
Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille vous a-t-il aidé par :				
Un soutien moral par des appels téléphoniques	71	46	+ 25	*
Un soutien moral par sa présence	70	47	+ 23	*
Un soutien moral par Internet (courrier électronique, tchatte)	24	13	+ 11	*
Une garde d'enfant	26	21	+ 6	*
Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage)	19	9	+ 10	*
Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	15	12	+ 4	*
Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	45	26	+ 19	*
Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	11	9	+ 2	
L'achat de meubles ou d'un véhicule	16	12	+ 4	*
Un prêt d'argent	13	11	+ 2	
Un don d'argent	15	10	+ 4	*
Une transmission d'héritage par anticipation	6	(4)	+ 2	
Des soins tels que la toilette ou donner à manger	(2)	(2)	=	
Des vacances passées ensemble	34	25	+ 9	*
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille :				
Par un soutien moral au téléphone	69	59	+ 10	*
Par un soutien moral grâce à Internet	16	10	+ 6	*
Par un soutien moral dû à votre présence	70	54	+ 16	*
En aidant pour des travaux ménagers	34	26	+ 7	*
En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	26	16	+ 10	*
En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement...	40	34	+ 6	*
Par une participation financière à des frais divers	30	19	+ 11	*
En aidant pour une garde d'enfant	34	18	+ 16	*
Par un prêt d'argent	15	8	+ 7	*
Par un don d'argent	16	9	+ 7	
Par la transmission d'un héritage par anticipation	(4)	(1)	+ 3	
Par le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	12	5	+ 7	*
En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties	21	17	+ 4	
En apportant des soins à une personne	11	10	+ 1	
En partant en vacances avec une personne dépendante	6	(4)	+ 1	
Proportion d'individus qui ne sont pas venus en aide à l'un des membres de leur famille qui l'avait sollicité.....	6	10	- 4	
Proportion d'individus qui déclarent pouvoir très certainement compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés financières	68	39	+ 29	*
Proportion d'individus qui fréquentent des membres de leur famille au moins une fois par semaine.....	64	45	+ 19	*

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

h) Don contre don

Selon Marcel Mauss, le don n'est pas toujours altruiste. Ce n'est pas systématiquement un geste libre et gratuit, mais la condition nécessaire à l'entretien de relations durables. Le refus de donner, comme le refus de recevoir, peuvent conduire à la rupture du lien. Le don lui-même implique un « contre-don » : parce que l'on a reçu, il faut donner à son tour.

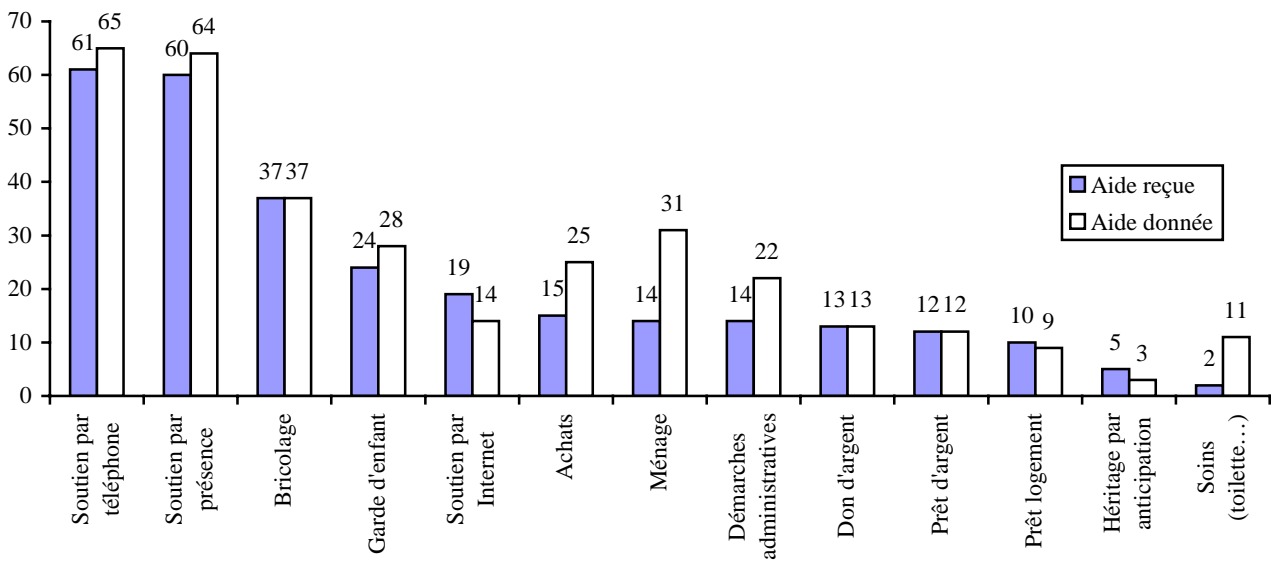
D'une certaine manière, on pourrait appliquer ce principe aux relations d'entraide au sein de la famille. Même si, pour la plupart des gens, aider un membre de sa famille est quelque chose qui va de soi¹¹ et qui n'appelle aucune contrepartie, on ne peut exclure que d'autres mécanismes entrent en ligne de compte. Tout d'abord, on peut se sentir reconnaissant lorsqu'un proche a tendu sa main à un moment critique de sa vie ; l'envie de rendre la pareille joue certainement. Ensuite, on peut se sentir « en dette » vis-à-vis de celui qui nous a aidé : si l'on sent que celui qui nous a aidé l'a fait de mauvaise grâce, on peut avoir envie de liquider cette dette au plus vite.

L'enquête du CREDOC confirme la réciprocité de l'entraide au sein de la famille. Nous avons déjà remarqué la similitude existant entre la proportion d'individus ayant reçu de l'aide et la proportion d'individus ayant apporté de l'aide : 86% dans les deux cas.

Mais ce n'est pas tout : on constate également une forte symétrie selon chaque type d'aide (Graphique 10). 61% ont apporté leur soutien par téléphone et 65% ont été appelés ; 60% ont été présents auprès de quelqu'un qui en avait besoin et, réciproquement, 60% ont bénéficié du réconfort d'un proche ; 37% ont aidé pour des travaux de bricolage et d'aménagement du logement et 37% ont été aidés en retour ; 13% ont donné de l'argent, 13% ont reçu de l'argent ; 12% ont prêté de l'argent, 12% ont bénéficié d'un prêt. En fait, on n'observe des décalages significatifs que dans le cas de la participation à des achats, dans l'aide ménagère, les démarches administratives et les soins (les Français déclarant souvent avoir davantage donné qu'ils n'ont reçu).

¹¹ Un sondage réalisé pour *l'Express* en 2002 montre que, pour 96% de la population, c'est un devoir d'aider sa famille quand elle en a besoin, et, pour 95% c'est même un plaisir.

Graphique 10 – La symétrie entre les aides données et les aides reçues



Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Mais la réciprocité des aides est encore plus flagrante si l'on regarde ce qui se passe au niveau de chaque individu. Dans le Tableau 12, nous avons présenté les probabilités relatives de recevoir une aide selon que l'on a apporté ou non une aide du même type au cours des douze derniers mois¹². La corrélation, au niveau individuel, entre les aides reçues et les aides apportées sont extrêmement fortes : par exemple, les personnes qui ont prêté un logement à un membre de leur famille au cours des douze derniers mois ont 5 fois plus de chances que ceux qui ne l'ont pas fait d'avoir bénéficié, au cours de la même période, du prêt d'un logement par un membre de sa famille. Le rapport de probabilité entre ceux qui ont aidé et ceux qui ont reçu varie de + 60% (pour la participation financière à des achats) à + 590% (pour le soutien par la présence)¹³. Dans un modèle explicatif de la probabilité de recevoir une aide, les facteurs socio-démographiques classiques (sexe, âge, revenu, diplôme, etc.) jouent nettement moins souvent et beaucoup moins intensément que le fait d'avoir soi-même été un soutien pour ses proches.

¹² Pour réaliser ces calculs, nous avons « neutralisé » les effets liés au sexe, à l'âge, au niveau de diplôme, au niveau de revenu, à la PCS et au lieu de résidence.

¹³ Les + 60% correspondent, dans le Tableau 12, au chiffre 1,6 et les + 590% correspondent au chiffre 4,9.

Tableau 12 – Probabilité relative de recevoir une aide lorsqu'on a soi-même apporté cette aide au cours des douze derniers mois

Type d'aide	Probabilité relative de recevoir l'aide de sa famille lorsqu'on a soi-même apporté cette aide, par rapport à quelqu'un qui n'a pas aidé
Soutien par Internet	35,0
Prêt logement.....	5,0
Soutien par présence.....	4,9
Soutien par téléphone	4,7
Garde d'enfant	3,1
Ménage	3,1
Bricolage	2,9
Démarches administratives.....	2,4
Prêt d'argent.....	2,4
Don d'argent	2,3
Achats.....	1,6
Tout type d'aide confondu	6,0

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs » (c'est-à-dire à sexe, âge, revenu, diplôme, profession, lieu de résidence et statut matrimonial égal), les personnes qui ont prêté un logement à un membre de leur famille au cours des douze derniers mois ont 5 fois plus de chances que les personnes qui n'ont pas apporté cette aide d'avoir bénéficié, au cours des douze derniers mois, du prêt d'un logement par un membre de sa famille.

Arrêtons-nous un instant sur le soutien par Internet : la probabilité de recevoir du réconfort par ce mode de communication est 35 fois plus élevée lorsqu'on a soi-même soutenu un proche de la même façon que lorsqu'on ne l'a pas fait. Ce chiffre, extrêmement élevé, traduit tout d'abord le fait que tout le monde n'utilise pas Internet : en France, une personne sur deux est familière de cet outil. Le chiffre est donc, d'une certaine manière exagéré par ce biais. Mais cela n'explique pas tout : lorsqu'on se concentre sur les cadres supérieurs et les étudiants (une étude récente du CREDOC¹⁴ montre que le taux d'accès à Internet dans ces groupes s'élève à environ 90%), on constate que la probabilité de recevoir un soutien par Internet est 25 fois plus forte lorsqu'on a soi-même envoyé des mots de réconfort par ce canal. Ces chiffres montrent l'importance que prennent aujourd'hui les nouvelles technologies dans les relations de solidarités au sein des familles : d'autres enquêtes du CREDOC avaient déjà montré que, par exemple, les seniors s'équipent d'autant plus volontiers en ordinateur et Internet que cela leur permet de rester en contact avec leurs petits-enfants. Nous avons ici la confirmation que le « Réseau » est un outil privilégié de l'expression des liens familiaux, notamment dans la réciprocité du soutien.

En définitive, si l'on prend en compte toutes les formes d'entraide, on constate que **la probabilité de recevoir de l'aide d'un de ses proches est 6 fois plus importante lorsqu'on a soi-même été un support pour sa famille.**

¹⁴ « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », CREDOC, novembre 2006.

Précisons, pour finir, que notre enquête ne permet pas de déterminer le sens de la causalité entre les aides reçues et les aides données : la seule chose dont on est sûr, c'est que les deux sont très fortement liées, mais il n'est pas possible ici de savoir si c'est le fait de recevoir qui implique que l'on donne ou si c'est le don qui implique le contre-don, les deux mécanismes pouvant tout à fait coexister.

i) « Débiteur » ou « crédeur » ?

La comparaison des aides données et des aides reçues donne envie de savoir qui, en définitive, a plus souvent été aidé et qui, au contraire a le plus soutenu ses proches. Le Tableau 13 présente, groupe par groupe, le solde des aides données et des aides reçues. Dans la première colonne du tableau, figurent le nombre d'aides différentes que l'on a apporté : les Français ont, en moyenne, apporté 3,6 types d'aide en moyenne au cours des douze derniers mois. Les sexagénaires, les cadres supérieurs et les titulaires de revenus élevés se situent au-dessus de la moyenne.

Dans la deuxième colonne, figurent le nombre d'aides différentes reçues : 3,2. Ici, ce sont les moins de 40 ans, les célibataires, les concubins et les personnes séparées ou divorcées, les diplômés, les cadres supérieurs et les étudiants qui se démarquent.

On note au passage un décalage entre les aides reçues et données : ce décalage provient soit du fait qu'une partie des aides données vont en direction de personnes de moins de 18 ans (ces personnes figurant hors du champ de l'enquête) ; soit d'un biais dans les déclarations (on se souviendrait plus facilement des aides données que des aides reçues). Nous penchons plus volontiers pour la première hypothèse, car, nous l'avons dit, il semblerait que le fait de recevoir « marque » davantage l'esprit que le fait de donner.

Dans la troisième colonne, figure le solde entre le nombre de types d'aides données et le nombre de types d'aides reçues : il s'avère que les moins de 40 ans sont largement « **débiteurs** », de même que les étudiants, les personnes séparées ou divorcées et les ménages de condition modeste ; sont plus particulièrement « **créditeurs** » les 40-70 ans et les titulaires de revenus supérieurs à 3 100 € mensuels.

Tableau 13 – Ceux qui ont donné plus qu'ils n'ont reçu, et vice versa

		Nombre de types d'aides données	Nombre de types d'aides reçues	Moyenne	Solde
		A	B	(A + B) / 2	A – B
Sexe	. Homme	3,4	3,0	3,2	+ 0,4
	. Femme	3,7	3,3	3,5	+ 0,4
Age	. 18 – 24 ans	3,8	4,3	4,1	- 0,5
	. 25 – 39 ans	3,5	3,8	3,7	- 0,3
	. 40 – 59 ans	3,7	2,8	3,3	+ 0,9
	. 60 – 69 ans	4,1	2,2	3,2	+ 1,9
	. 70 ans et plus	2,8	2,5	2,6	+ 0,3
Situation matrimoniale	. Marié.....	3,6	2,9	3,2	+ 0,7
	. Vivant maritalement	3,7	3,6	3,7	+ 0,0
	. Célibataire.....	3,5	3,5	3,5	+ 0,1
	. Divorcé, séparé	3,5	3,6	3,6	- 0,1
	. Veuf	3,6	3,2	3,4	+ 0,4
Diplôme	. Aucun	2,7	2,5	2,6	+ 0,2
	. Bepc.....	3,7	2,9	3,3	+ 0,8
	. Bac.....	3,8	3,5	3,6	+ 0,3
	. Diplôme du supérieur	3,8	3,6	3,7	+ 0,2
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant	3,4	3,2	3,3	+ 0,2
	. Cadre supérieur.....	3,9	3,6	3,7	+ 0,2
	. Profession intermédiaire	3,6	3,3	3,4	+ 0,3
	. Employé.....	3,8	3,4	3,6	+ 0,4
	. Ouvrier.....	3,3	3,2	3,2	+ 0,2
	. Reste au foyer	3,8	3,1	3,5	+ 0,8
	. Retraité	3,4	2,5	2,9	+ 0,9
. Etudiant.....	3,7	4,2	4,0	- 0,6	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	3,2	3,4	3,3	- 0,2
	. Compris entre 900 et 1 500 €.....	3,3	3,0	3,2	+ 0,2
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €..	3,5	3,1	3,3	+ 0,4
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €..	4,0	3,3	3,7	+ 0,6
	. Supérieurs à 3 100 €.....	4,1	3,2	3,7	+ 0,9
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.	3,4	3,0	3,2	+ 0,4
	. De 2 000 à 20 000 hab.	3,4	3,0	3,2	+ 0,4
	. De 20 000 à 100 000 hab	3,6	3,0	3,3	+ 0,5
	. 100 000 hab et plus	3,8	3,4	3,6	+ 0,3
	. Paris et agglomération	3,7	3,3	3,5	+ 0,4
Ensemble.....		3,6	3,2	3,4	+ 0,4

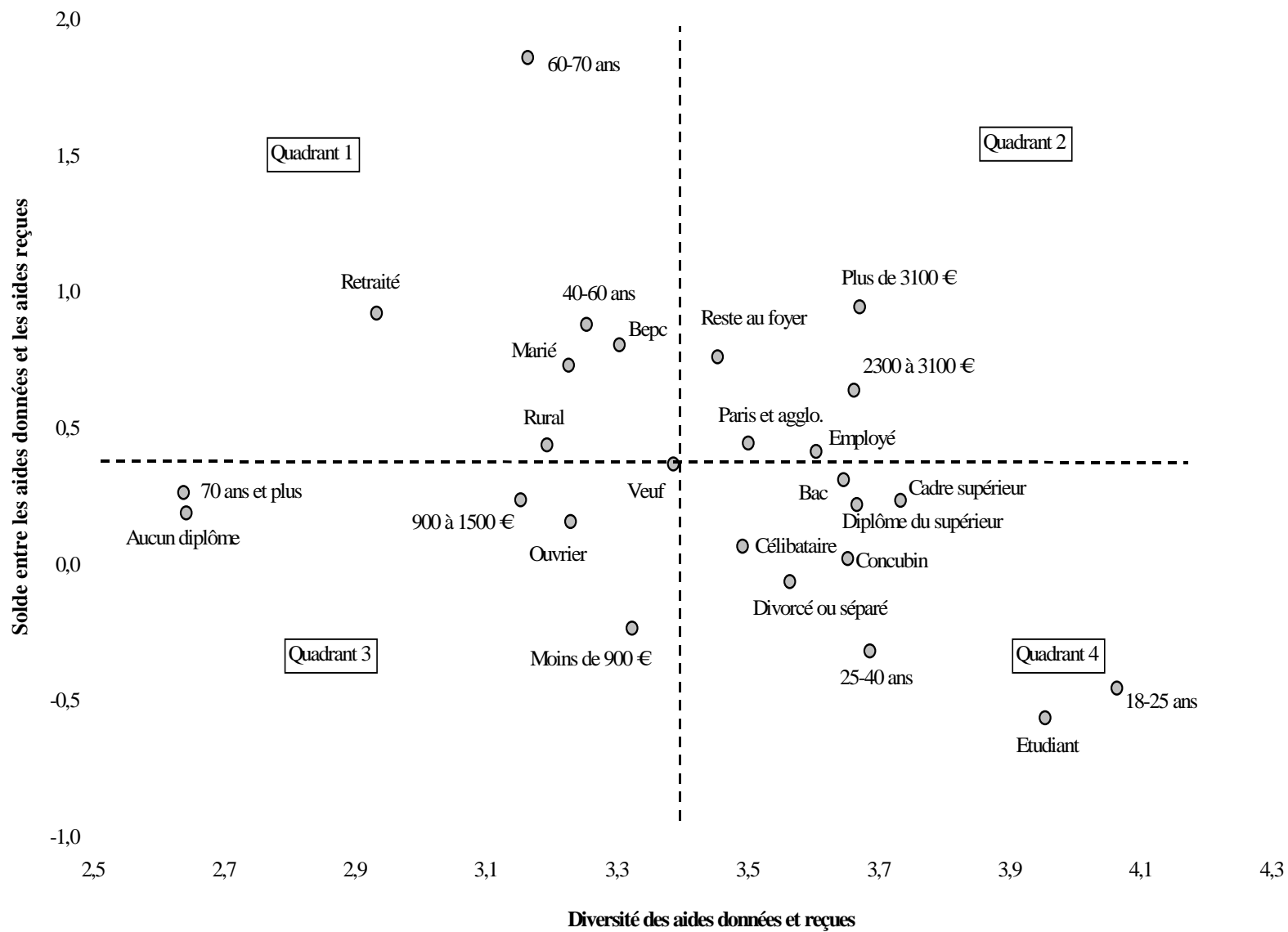
Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Lecture : Au cours des douze derniers mois, les hommes ont apporté du soutien à leur famille sous 3,4 formes en moyenne ; réciproquement, ils ont reçu trois types d'aides en moyenne ; ils ont donc donné 0,4 type d'aides en plus qu'ils n'ont reçu.

Dans le Graphique 11 de la page 50, nous présentons une typologie de nos concitoyens, selon la diversité des aides reçues et données, et le solde entre ce qui est donné et ce qui est reçu :

- Dans le premier quadrant, se trouvent les personnes qui échangent un peu moins qu'en moyenne, mais qui donnent plus qu'ils ne reçoivent : surtout les 40-69 ans, mais également les personnes mariées.
- Dans le deuxième quadrant, on trouve ceux qui sont souvent mobilisés dans les relations d'entraide au sein de la famille, et qui sont plutôt « créditeurs » : principalement les personnes aisées, mais également les femmes au foyer.
- Les jeunes sont très liés à leur famille, et ils sont, en moyenne, plus souvent destinataires des services qu'ils ne sont pourvoyeurs (quadrant 4).
- Les liens sont plus lâches chez les non-diplômés, les personnes de plus de 70 ans, les ouvriers, les titulaires de revenus modestes, et, dans ces groupes, les aides reçues sont plus variées que les aides données (quadrant 3).

Graphique 11 – Typologie des aides données et reçues



j) Corrélation entre les différentes formes de solidarités

Les résultats précédents montrent que les différentes formes de solidarités familiales sont souvent corrélées : recevoir de l'aide d'un membre de sa famille conduit bien souvent à proposer son soutien en retour ; l'intensité des liens de solidarités est liée au sentiment de proximité entre les différents membres, ainsi qu'à la fréquence avec laquelle ils se rencontrent. D'une certaine manière, tout cela semble lié.

Nous avons voulu approfondir ce résultat en analysant de quelle manière ces relations familiales sont liées entre elles. Pour cela, nous avons procédé à un simple calcul de corrélations entre les différentes variables de l'enquête. Les variables testées sont : se sentir « très » proche de sa famille, se dire que l'on pourrait « très certainement » compter sur l'aide de sa famille en cas de difficultés financières, avoir reçu de l'aide de ses proches au cours des douze derniers mois et avoir aidé au cours de la même période. Les coefficients de corrélation présentés dans le Tableau 14 montre que toutes ces formes de relations familiales sont bien entendu liées entre elles, mais surtout, que certaines attitudes et comportements semblent plus structurants que d'autres.

Deux variables, en particulier, semblent au cœur des solidarités familiales : **le sentiment de proximité avec sa famille** et **le fait d'avoir été aidé par l'un de ses proches**. Ces deux attitudes sont particulièrement révélatrices de l'intensité des relations familiales. Lorsqu'on a été aidé, on se sent plus proche de sa famille, on lui rend visite plus fréquemment, on aide soi-même davantage et on sait, plus souvent qu'en moyenne, que l'on peut compter sur elle. Déclarer que l'on se sent « très » proche de sa famille traduit également une forte implication de l'individu dans l'entretien des liens avec ses proches.

La variable la moins déterminante est la fréquence avec laquelle on rencontre sa famille : ne pas voir régulièrement sa famille ne signifie pas que l'on s'en désintéresse. L'éloignement géographique, qui limite la fréquence des rencontres, n'implique pas que les liens soient distendus ; même lorsque l'on habite loin de ses proches, on est toujours disponible pour eux en cas de besoin. En définitive, **l'adage « loin des yeux, loin du cœur » n'est peut-être pas valable lorsqu'on parle de la famille.**

Tableau 14 – Corrélation entre les différentes formes de solidarités familiales

Coefficients de corrélation (en%)	Se sent « très » proche de sa famille	Pourrait « très certainement » compter sur l'aide de sa famille en cas de difficultés financières	Fréquente au moins une fois par semaine un membre de sa famille	A été aidé par un membre de sa famille au cours des douze derniers mois	A aidé un membre de sa famille au cours des douze derniers mois	Moyenne
Se sent « très » proche de sa famille		29	19	21	19	22
Pourrait « très certainement » compter sur l'aide de sa famille en cas de difficultés financières	29		14	24	13	20
Fréquente au moins une fois par semaine un membre de sa famille	19	14		14	9	14
A été aidé par un membre de sa famille au cours des douze derniers mois	21	24	14		29	22
A aidé un membre de sa famille au cours des douze derniers mois	19	13	9	29		17
Moyenne	22	20	14	22	17	

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Note : tous les coefficients de corrélation sont significatifs au seuil de 1%. Autrement dit, les liaisons entre les variables sont très fortes.

Lecture : Le coefficient de corrélation entre le fait d'avoir été aidé et celui d'avoir aidé soi-même est de 29% ; il n'est que de 14% entre le fait de fréquenter sa famille au moins une fois par semaine et le fait de recevoir une aide ; la liaison entre les comportements est plus forte dans le premier cas que dans le second.

Annexes

1. Tableaux complémentaires

On trouvera, dans les tableaux suivants, la ventilation socio-démographique des principales questions insérées dans l'enquête.

Tableau 15 - En dehors de ceux qui habitent avec vous, fréquentez-vous des membres de votre famille... ?

(en %)

		Tous les jours	En moyenne, une fois par semaine	En moyenne, une fois par mois	Plus rarement	Jamais	Total (yc nsp)
Sexe	. Homme	16	36	25	21	(2)	100
	. Femme	21	38	21	18	(2)	100
Age	. 18 - 24 ans	21	38	22	17	(1)	100
	. 25 - 39 ans	19	41	23	14	(3)	100
	. 40 - 59 ans	19	33	24	23	(1)	100
	. 60 - 69 ans	(14)	33	25	25	(4)	100
	. 70 ans et plus	19	42	17	21	(1)	100
Diplôme	. Aucun	22	43	17	17	(1)	100
	. Bepc	25	34	21	18	(2)	100
	. Bac	17	44	21	17	(1)	100
	. Diplôme du supérieur	12	33	28	24	(3)	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant	(27)	(27)	(29)	(17)	(0)	100
	. Cadre supérieur	(7)	(24)	42	(26)	(1)	100
	. Profession intermédiaire	(13)	34	29	21	(1)	100
	. Employé	22	41	17	17	(3)	100
	. Ouvrier	24	41	21	14	(1)	100
	. Reste au foyer	23	37	(11)	24	(5)	100
	. Retraité	18	39	22	20	(1)	100
. Etudiant	(11)	40	(24)	(23)	(0)	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	(18)	37	(14)	26	(4)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €	22	39	22	16	(1)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	17	40	21	20	(2)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	20	37	21	19	(2)	100
	. Supérieurs à 3 100 €	(11)	33	32	24	(1)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.	25	37	23	14	(1)	100
	. De 2 000 à 20 000 hab.	22	34	22	21	(2)	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	15	44	18	22	(2)	100
	. 100 000 hab et plus	18	38	20	21	(2)	100
	. Paris et agglomération	(9)	34	32	23	(3)	100
Ensemble		19	37	23	20	2	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

**Tableau 16 - Vous sentez-vous proche de votre famille
(en dehors des personnes qui habitent avec vous) ?**

(en %)

		Oui, très proche	Oui, assez proche	Non, pas vraiment proche	Non, pas du tout proche	Total (yc nsp)
Sexe	. Homme.....	57	34	7	(3)	100
	. Femme	59	32	6	(2)	100
Age	. 18 - 24 ans.....	46	45	(8)	(2)	100
	. 25 - 39 ans.....	54	38	(5)	(3)	100
	. 40 - 59 ans.....	59	32	6	(3)	100
	. 60 - 69 ans.....	64	28	(7)	(1)	100
	. 70 ans et plus	69	21	(6)	(3)	100
Diplôme	. Aucun.....	62	27	(8)	(3)	100
	. Bepc	55	36	(6)	(3)	100
	. Bac	56	36	(7)	(2)	100
	. Diplôme du supérieur	61	31	(5)	(3)	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant.....	59	(36)	(2)	(4)	100
	. Cadre supérieur.....	63	33	(3)	(0)	100
	. Profession intermédiaire	57	36	(7)	(0)	100
	. Employé.....	55	38	(2)	(5)	100
	. Ouvrier.....	52	35	(9)	(4)	100
	. Reste au foyer	61	27	(7)	(5)	100
	. Retraité.....	67	24	(6)	(3)	100
. Etudiant.....	42	48	(10)	(0)	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	54	32	(8)	(5)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €.....	54	34	(10)	(3)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	59	32	(7)	(3)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	57	36	(5)	(2)	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	64	32	(3)	(1)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.	53	37	8	(2)	100
	. De 2 000 à 20 000 hab.....	55	38	(4)	(3)	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.....	59	35	(3)	(3)	100
	. 100 000 hab et plus.....	61	30	(7)	(2)	100
	. Paris et agglomération	64	23	(7)	(6)	100
Ensemble		58	33	6	3	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Tableau 17 - En cas de difficultés financières, pensez-vous que vous pourriez compter sur l'aide de certains membres de votre famille (en dehors de ceux qui habitent avec vous)?

(en %)

		Oui, certainement	Oui, probablement	Non, ce n'est pas sûr	Non, certainement pas	Total (yc nsp)
Sexe	. Homme.....	57	22	10	9	100
	. Femme.....	56	22	10	11	100
Age	. 18 - 24 ans.....	70	22	(5)	(3)	100
	. 25 - 39 ans.....	69	17	(7)	(7)	100
	. 40 - 59 ans.....	52	24	12	10	100
	. 60 - 69 ans.....	39	25	(16)	(14)	100
	. 70 ans et plus.....	44	24	(11)	17	100
Diplôme	. Aucun.....	48	23	(11)	15	100
	. Bepc.....	51	20	13	13	100
	. Bac.....	58	28	(7)	(6)	100
	. Diplôme du supérieur.....	65	19	8	6	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant.....	61	(20)	(9)	(5)	100
	. Cadre supérieur.....	67	(21)	(6)	(3)	100
	. Profession intermédiaire.....	64	23	(6)	(6)	100
	. Employé.....	58	21	(9)	(10)	100
	. Ouvrier.....	58	18	(13)	(10)	100
	. Reste au foyer.....	48	24	(14)	(12)	100
	. Retraité.....	43	24	12	17	100
. Etudiant.....	75	(20)	(5)	0	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	51	25	(10)	(12)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €.....	51	23	13	10	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	55	22	9	12	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	62	23	(7)	(8)	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	62	19	(11)	(6)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	57	20	12	9	100
	. De 2 000 à 20 000 hab.....	48	24	11	13	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.....	56	24	(6)	11	100
	. 100 000 hab et plus.....	59	22	10	7	100
	. Paris et agglomération.....	59	21	(7)	11	100
Ensemble		56	22	10	10	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Tableau 18 - Si votre père ou votre mère devait un jour se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, seriez-vous prêt à ...

(Réponses oui, en %)

		Prendre des nouvelles	Rendre visite	Aider tâches ménagères	Aider tâches administratives	Participation financière	Prêt d'argent	Don d'argent	Effectuer des travaux	Accompagnement sorties	Hébergement	Déménagement	Vacances	Toilette
Sexe	. Homme	99	93	86	93	95	93	90	92	90	71	49	70	72
	. Femme	98	95	88	93	86	85	84	84	91	59	52	73	78
Age	. 18 - 24 ans	99	98	95	94	99	97	93	96	92	65	70	77	76
	. 25 - 39 ans	98	95	89	92	91	93	90	88	94	66	55	76	76
	. 40 - 59 ans	99	90	84	92	87	83	84	85	88	65	38	66	76
	. 60 - 69 ans	100	100	70	100	78	72	72	79	82	(51)	(45)	59	63
	. 70 ans et plus	(100)	(100)	(66)	(83)	(100)	(66)	(66)	(66)	(66)	(66)	(50)	(34)	(50)
Diplôme	. Aucun	100	93	93	87	83	76	77	77	89	71	48	58	79
	. Bepc.....	98	96	89	92	90	88	87	89	89	67	50	69	78
	. Bac.....	97	92	88	90	89	89	87	88	91	57	57	72	72
	. Diplôme du supérieur.....	99	94	84	96	93	92	91	90	92	66	48	76	74
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant	100	100	83	98	92	87	83	95	91	60	(40)	64	69
	. Cadre supérieur	100	91	75	94	94	94	97	95	94	74	43	90	72
	. Profession intermédiaire.....	99	95	82	94	92	91	89	87	91	53	38	65	71
	. Employé.....	97	94	93	92	90	89	87	85	93	62	54	77	77
	. Ouvrier.....	99	93	92	89	91	88	87	91	92	74	56	66	80
	. Reste au foyer.....	97	88	84	89	70	76	74	72	81	68	47	67	77
	. Retraité	98	96	75	93	94	80	84	80	85	67	(48)	63	66
. Etudiant	100	100	96	98	100	99	94	98	93	61	72	76	79	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	100	89	89	82	78	81	78	83	83	71	59	74	76
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	97	95	90	92	91	85	79	84	89	66	56	65	75
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	98	94	90	94	90	89	88	84	92	68	53	75	77
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	99	94	85	95	91	92	94	93	88	59	50	67	73
	. Supérieurs à 3 100 €.....	100	95	82	96	95	91	93	93	94	69	41	79	77
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.	99	97	91	93	91	89	86	89	94	62	47	63	74
	. De 2 000 à 20 000 hab.....	95	92	85	89	86	80	78	78	88	62	48	63	75
	. De 20 000 à 100 000 hab.....	100	95	86	98	92	90	90	89	85	58	53	71	72
	. 100 000 hab et plus.....	99	95	87	93	90	90	90	90	91	66	53	77	78
	. Paris et agglomération.....	99	91	84	92	94	92	92	90	91	76	56	84	75
Ensemble		98	94	87	93	90	89	87	88	91	65	51	71	75

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Tableau 19 - Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille (en dehors de ceux qui habitent avec vous) vous a-t-il aidé par...

(Réponses oui, en %)

		Appel téléphonique	Présence	Internet	Garde d'enfant	Aide ménagère	Démarches administratives..	Bricolage	Prêt de logement	Achat	Prêt d'argent	Don d'argent	Héritage par anticipation	Soins	Vacances
Sexe	. Homme.....	54	55	16	23	15	13	37	11	15	12	12	6	(2)	26
	. Femme.....	67	65	21	25	14	14	37	10	14	12	13	4	(2)	34
Age	. 18 - 24 ans.....	64	69	28	(11)	16	39	40	24	38	24	32	(4)	(3)	39
	. 25 - 39 ans.....	61	63	24	54	20	14	45	10	21	18	16	(6)	(2)	30
	. 40 - 59 ans.....	60	58	16	20	13	8	34	10	7	10	11	6	(2)	25
	. 60 - 69 ans.....	57	51	(18)	(5)	(7)	(6)	28	(6)	(4)	(3)	(5)	(2)	(1)	31
	. 70 ans et plus	59	62	(9)	(4)	14	(12)	35	(4)	(9)	(3)	(2)	(4)	(2)	33
Diplôme	. Aucun.....	55	59	5	12	14	16	35	(7)	(8)	(5)	(7)	(4)	(4)	25
	. Bepc.....	56	61	15	26	14	11	38	8	13	8	10	(5)	(1)	23
	. Bac.....	64	61	24	25	13	14	36	13	18	19	17	(6)	(2)	36
	. Diplôme du supérieur	66	60	28	26	17	15	38	13	18	15	16	(5)	(2)	37
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant.....	67	62	(18)	(29)	(14)	(11)	(27)	(7)	(15)	(9)	(14)	(13)	(3)	(27)
	. Cadre supérieur.....	62	53	(26)	39	(16)	(16)	36	(20)	(16)	(13)	(16)	(6)	(0)	43
	. Profession intermédiaire.....	62	54	20	28	16	(12)	43	(12)	(14)	15	(14)	(8)	(2)	28
	. Employé.....	65	64	22	36	12	(11)	39	(9)	16	13	(11)	(6)	(2)	34
	. Ouvrier.....	50	62	15	33	18	17	44	(9)	15	15	(11)	(4)	(2)	19
	. Reste au foyer.....	62	64	19	24	(17)	(12)	34	(10)	(9)	(12)	(15)	(5)	(2)	22
	. Retraité.....	59	59	14	(6)	11	9	34	(5)	(8)	(4)	(4)	(2)	(2)	34
. Etudiant.....	67	65	29	(7)	(16)	37	31	(22)	40	(25)	40	(1)	(4)	38	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	63	63	(12)	(9)	(17)	25	42	(12)	(18)	(14)	23	(7)	(3)	39
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	60	62	15	23	13	19	36	(8)	15	11	10	(3)	(3)	24
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €..	60	64	18	27	15	10	36	10	14	11	12	(5)	(2)	27
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €..	59	56	24	26	15	11	45	(9)	16	15	14	(7)	(2)	35
	. Supérieurs à 3 100 €.....	62	53	28	32	13	(9)	32	13	(11)	(10)	13	(7)	(0)	36
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	54	61	15	29	14	11	44	(6)	13	9	8	(4)	(1)	28
	. De 2 000 à 20 000 hab.....	57	63	18	19	13	13	41	(8)	13	(9)	(11)	(6)	(3)	25
	. De 20 000 à 100 000 hab.....	58	55	18	22	(14)	(12)	34	(13)	(14)	(14)	16	(5)	(2)	26
	. 100 000 hab et plus.....	67	62	20	23	17	19	34	11	16	13	15	(7)	(2)	35
	. Paris et agglomération.....	65	56	26	23	13	(12)	29	14	16	16	17	(3)	(1)	36
Ensemble	60	60	19	24	14	14	14	37	10	15	12	13	5	2	30

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

Tableau 20 – Les groupes qui ont le plus aidé des membres de leur famille / ceux qui ont le moins aidé

(%)		N'a pas aidé ou n'a apporté qu'une seule forme d'aide	A apporté plusieurs formes d'aide	Total (yc nsp)
Sexe	. Homme	28	72	100
	. Femme	23	77	100
Age	. 18 - 24 ans	23	77	100
	. 25 - 39 ans	25	75	100
	. 40 - 59 ans	25	75	100
	. 60 - 69 ans	18	82	100
	. 70 ans et plus	36	64	100
Situation matrimoniale	. Marié	25	75	100
	. Vivant maritalement	24	76	100
	. Célibataire	27	73	100
	. Divorcé, séparé	24	76	100
	. Veuf	27	73	100
Diplôme	. Aucun	37	63	100
	. Bepc	26	74	100
	. Bac	22	78	100
	. Diplôme du supérieur	21	79	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant	28	72	100
	. Cadre supérieur	17	83	100
	. Profession intermédiaire	21	79	100
	. Employé	23	77	100
	. Ouvrier	33	67	100
	. Reste au foyer	28	72	100
	. Retraité	27	73	100
	. Etudiant	20	80	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	28	72	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €	32	68	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	25	75	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	21	79	100
	. Supérieurs à 3 100 €	17	83	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.	27	73	100
	. De 2 000 à 20 000 hab.	26	74	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	26	74	100
	. 100 000 hab et plus	24	76	100
	. Paris et agglomération	25	75	100
Ensemble		25	75	100

Source : CREDOC, « Baromètre des solidarités familiales en France », 2006

2. A propos de l'enquête

a) Caractéristiques techniques

L'enquête a été réalisée par le CREDOC entre les 11 et 18 octobre 2006. 1023 personnes âgées de 18 ans et plus, résidentes en France métropolitaine, ont été interrogées. La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas (reposant sur les données du dernier recensement disponible). Les quotas retenus étaient : le sexe, l'âge, la taille de l'agglomération, la région (découpage en 8 ZEAT) et la Profession – Catégorie Sociale des enquêtés. Un « redressement des données » a été effectué *a posteriori*.

b) Test préalable du questionnaire

Le questionnaire a été préalablement testé auprès de 20 personnes tirées au hasard. Les résultats du test nous ont conduit à modifier certaines formulations dans les questions, et à permuter l'ordre de quelques questions.

Cette phase de test a été importante, car elle a révélé la difficulté d'aborder un sujet tel que les solidarités familiales dans le cadre d'une enquête quantitative. En effet, parler des relations que l'on entretient avec sa famille est un exercice difficile, car les personnes interrogées se sentent rapidement « culpabilisés » par les questions qu'on leur pose. Il n'est pas évident de répondre 10 fois de suite que l'on n'a pas aidé de proches au cours des douze derniers mois, et ce, même si l'occasion ne s'est pas présentée.

c) Compte-rendu des entretiens téléphoniques

Nous avons senti, lors des écoutes de certains entretiens, une certaine réticence des enquêtés à aborder certains sujets (lorsqu'il est question d'héritage, notamment). Deux personnes ont mis fin à l'entretien subitement, avec ces phrases: « *mais cela ne vous regarde pas, ce sont des histoires de famille* », ou alors : « *je vous trouve bien curieuse, mademoiselle...* ».

Pour d'autres, l'évocation des relations familiales a semblé réveiller de douloureux souvenirs, soit parce que la personne a traversé une épreuve difficile telle qu'un divorce, une séparation

ou un deuil, soit parce que les membres de la famille se sont disputés et sont restés en mauvais termes. Dans ces cas-là, l'enquêté se montrait peu bavard, voire sur la défensive.

A l'inverse, d'autres personnes ont eu tendance à s'épancher très largement. Les relations familiales sont un sujet complexe, voire épineux dans certaines situations, et de nombreuses personnes avaient envie de s'expliquer, de justifier telle ou telle réponse : *« oui, mais vous comprenez, à l'époque, nous étions fâchés mon frère et moi, c'est pour cela que j'ai refusé de lui apporter mon aide alors qu'il me l'avait demandé »*.

Lorsqu'on demandait aux enquêtés de nous dire s'ils étaient venus en aide à l'un des membres de leur famille au cours des douze derniers mois, certains ont répondu : *« non, je n'ai pas aidé, mais c'est parce que l'occasion ne s'est pas présentée, sinon, je l'aurais fait, bien sûr »*, ou alors : *« dans les douze derniers mois, vous êtes sûr ? Parce que j'ai effectivement donné de l'argent à mon père, mais, c'était il y a un an et demi. Alors, ça ne compte pas ? »*. D'autres personnes nous disaient encore : *« Mais comment voulez-vous que j'aide quelqu'un à faire du bricolage ? je n'y connais rien en bricolage ! »*, voire : *« C'est plutôt moi qu'on devrait aider, j'ai 90 ans, vous comprenez ! »*.

Dans l'autre sens, lorsqu'on demandait aux enquêtes de nous dire si ils avaient été aidés par des membres de leur famille, certains se sont un peu « raidis », avec des réponses du type : *« mais je n'ai besoin de personne, je me débrouille très bien tout seul »*, ou : *« je ne suis pas un assisté »*.

On le voit, la problématique des solidarités familiales est un sujet assez délicat à appréhender. L'enquête rappelle parfois de mauvais souvenirs, les personnes interrogées peuvent se sentir jugées, certaines culpabilisent à l'évocation de l'aide qu'elles n'ont pas pu apporter ; d'autres, au contraire revendiquent fièrement leur autonomie. Tous ces éléments, qui ne figurent pas dans les résultats précédemment commentés, méritaient d'être signalés.

Dernier point : au cours des entretiens, un élément important a souvent été évoqué, mais, malheureusement, nous n'avons pas pu en tenir compte dans les analyses : la distance séparant les différents membres de la famille. Plusieurs personnes déclaraient : *« je voudrais bien aider ma famille matériellement, mais ils habitent à 800 kilomètres de chez moi, alors je les appelle de temps en temps et je leur rends visite aussi souvent que possible, mais vous*

savez, avec le travail, ce n'est pas toujours facile d'aller les voir». La question de l'éloignement géographique n'a pas été appréhendé dans l'enquête, car nous avons dû procéder à des arbitrages. Mais, pour une prochaine vague d'enquête, il conviendrait de recueillir des informations de cette nature.

d) Le questionnaire

Nous allons vous poser quelques questions sur les relations que vous entretenez avec votre famille. Il s'agit de votre famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, cousins, belle-famille, oncles et tantes, etc.

Q1 - En dehors de ceux qui habitent avec vous, fréquentez-vous des membres de votre famille... ?

Question simple : une seule réponse

- Tous les jours ou presque..... 1
- En moyenne, une fois par semaine..... 2
- En moyenne, une fois par mois..... 3
- Plus rarement 4
- Jamais 5
- *Ne sait pas*..... 6

Q2 - Vous sentez-vous proche de votre famille, en dehors des personnes qui habitent avec vous ?

Question simple : une seule réponse

- Oui, très proche..... 1
- Oui, assez proche 2
- Non, pas vraiment proche 3
- Non, pas du tout proche 4
- *Ne sait pas*..... 5

Q3 - En cas de difficultés financières, pensez-vous que vous pourriez compter sur l'aide de certains membres de votre famille, en dehors de ceux qui habitent avec vous?

Question simple : une seule réponse

- Oui, certainement..... 1
- Oui, probablement..... 2
- Non, ce n'est pas sûr..... 3
- Non, certainement pas..... 4
- *Ne sait pas*..... 5

Q4 – Si votre père ou votre mère devait, un jour, se trouver en situation de dépendance à cause de son grand âge, seriez-vous prêt à...

Batterie de 13 questions : une réponse par ligne

	Oui	Non	Nsp
- Prendre de ses nouvelles régulièrement	1	2	3
- Lui rendre visite régulièrement	1	2	3
- L'aider dans les tâches ménagères (cuisine, courses, ménage).....	1	2	3
- L'aider dans les tâches administratives, bancaires ou fiscales.....	1	2	3
- Participer à ses frais (d'hébergement en maison de retraite, d'aide ménagère).....	1	2	3
- Lui prêter de l'argent	1	2	3
- Lui donner de l'argent	1	2	3
- Effectuer, pour lui ou pour elle, des travaux d'aménagement de son logement	1	2	3
- L'accompagner dans des sorties (cinéma, promenade, spectacles)	1	2	3
- L'héberger à votre domicile ou aller habiter chez lui	1	2	3
- Déménager et vous rapprocher géographiquement	1	2	3
- L'emmener avec vous en vacances	1	2	3
- Faire sa toilette ou lui donner à manger	1	2	3

Q5 - Au cours des douze derniers mois, un membre de votre famille, en dehors de ceux qui habitent avec vous, vous a-t-il aidé par...

Batterie de 14 questions : une réponse par ligne

	Oui	Non	Nsp
- Un soutien moral par des appels téléphoniques	1	2	3
- Un soutien moral par sa présence	1	2	3
- Un soutien moral par Internet (courrier électronique, chat...).....	1	2	3
- Une garde d'enfant	1	2	3
- Une aide ménagère (cuisine, courses, ménage).....	1	2	3
- Des démarches bancaires, administratives ou fiscales	1	2	3
- Du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage.....	1	2	3
- Le prêt d'un logement ou un hébergement à domicile	1	2	3
- Des achats (meuble, véhicule...)	1	2	3
- Un prêt d'argent.....	1	2	3
- Un don d'argent.....	1	2	3
- Une transmission d'héritage par anticipation	1	2	3
- Des soins tels que la toilette ou donner à manger	1	2	3
- Des vacances passées ensemble	1	2	3

Q6 - Vous est-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de n'avoir pas pu venir en aide l'un des membres de votre famille qui vous avait sollicité, en dehors de ceux qui habitent avec vous ?

Question simple : une seule réponse

- Oui 1
- Non 2 —▶ *Passer à Q8*
- Ne sait pas..... 3 —▶ *Passer à Q8*

Q7 - Pour quelle raison principale ?

Question simple : une seule réponse

- A cause de l'éloignement géographique..... 1
- Par manque de temps 2
- Par manque d'argent..... 3
- Vous aviez d'autres choses à faire..... 4
- Vous n'en aviez pas envie 5
- Autre raison..... 6
- Ne sait pas..... 7

Q8 - Au cours des douze derniers mois, êtes-vous venu en aide à l'un des membres de votre famille, en dehors des personnes qui habitent avec vous...

Batterie de 15 questions : une réponse par ligne

	Oui	Non	<u>Nsp</u>
- Par un soutien moral au téléphone	1	2	3
- Par un soutien moral grâce à Internet (courrier électronique, <i>chat</i> , etc.)	1	2	3
- Par un soutien moral dû à votre présence.....	1	2	3
- En aidant pour des travaux ménagers (cuisine, courses, ménage)	1	2	3
- En faisant des démarches administratives, bancaires, ou fiscales	1	2	3
- En aidant pour du bricolage, des travaux d'aménagements du logement, du jardinage	1	2	3
- Par une participation financière à des frais divers (transport, meubles, nourriture)	1	2	3
- En aidant pour une garde d'enfant.....	1	2	3
- Par un prêt d'argent	1	2	3
- Par un don d'argent	1	2	3
- Par la transmission d'un héritage par anticipation.....	1	2	3
- Par le prêt d'un logement ou hébergement à domicile	1	2	3
- En accompagnant une personne dépendante dans ses sorties (cinéma, promenade, spectacle).....	1	2	3
- En apportant des soins à une personne dépendante (toilette, donner à manger...)	1	2	3
- En partant en vacances avec une personne dépendante	1	2	3